

LA CHUTE DE LA BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE VUE PAR JEAN-NOËL JEANNENEY

Cette étude mondaine a ceci de particulier qu'elle réussit à ne rien dire des origines véreuses, des spéculations et des participations de la B.I.C. (si l'on excepte une mention de Brossard & Mopin, avec une faute d'orthographe et une erreur grossière quant à la nature de ses activités). Elle ne dit rien non plus de ce qu'est devenue la BIC après sa faillite de juin 1921, et pratiquement rien non plus de sa société de gérance, la Banque franco-chinoise, sinon qu'elle est devenue Banque française pour le commerce, filiale de la Banque de l'Indochine.

On reste dans le microcosme parisien (l'opinion des romanciers, les manœuvres de Berthelot et Finaly, l'instrumentalisation des parlementaires et d'une partie de la presse, les pantouflages...) et le ciel des principes (question pour classe terminale : l'État doit-il prendre en charge le sauvetage d'une affaire privée défailante ?).

Mais on reste sur le seuil des réalités économiques.

La Banque industrielle de Chine et la chute des frères Berthelot
1921-1923
in Jean-Noël Jeanneney,
L'argent caché, Paris, Fayard, 1981
Réédition en Point-Seuil, 1984

[118] La déconfiture de la Banque industrielle de Chine, au lendemain de la Première Guerre mondiale, prit figure d'affaire d'État. Mettant soudain en lumière des liens étroits tissés entre le Quai d'Orsay et des hommes d'affaires parfois peu rassis, l'épisode posa devant le public, une fois de plus, le problème ancien des rapports entre finance et politique. On parla beaucoup, alors, à son propos, d'un nouveau scandale de Panama. Certains le dirent, certains le crurent capable de menacer le régime même. Il devint un moment, dans le jeu de partis, un sujet majeur de passions. Puis on vit retomber la fièvre, et l'oubli se faire assez vite.

La littérature, plus tard, relança l'écho, Giraudoux, dans *Bella* — 1926 —, évoque de haut l'antagonisme des Berthelot et de Poincaré, à peine déguisés sous les noms de Dubardeau et de Rebendart : tout à fait au bénéfice et à la gloire des premiers. André Malraux, dans *la Condition humaine* — 1933 — racontant l'histoire de Ferral, capitaine malheureux vastes entreprises financières en Orient, témoigne qu'il a su bien des détails de l'événement, connu le ton et le sens de querelle.

L'historiographie, en revanche, a généralement négligé d'étudier de près cette affaire. Égarée peut-être par *Bella*, elle a tendu à ne s'attacher qu'au seul duel Berthelot-Poincaré. L'essentiel pourtant, est ailleurs. Car avant Poincaré même, les deux frères Philippe et André Berthelot durent affronter plus redoutables adversaires — dans un combat dont l'analyse [119] peut apporter quelques enseignements quant au

rapport des forces et des pouvoirs parmi les milieux dirigeants de cet immédiat après-guerre ¹.

Une entreprise de famille.

La Banque industrielle naît en 1913, pour occuper un « créneau » laissé libre, dans le cours du dépècement de la Chine, par les agissements du Consortium bancaire international fondé l'année précédente ². Le gouvernement de Yuan She-kai, soucieux d'alléger la tutelle impopulaire du Consortium et d'élargir sa latitude d'action, cherche ailleurs qui pourra l'aider dans ses difficultés financières chroniques. Il accueille donc la BIC avec faveur, **souscrit un tiers de son capital**, et lui consent pour son baptême un avantage de taille : le droit d'émettre sur le marché français un emprunt chinois de 100 millions de francs à 5 %-or, destiné, en principe, à financer la construction du port de Poukeou sur le Yang-tseu, et divers travaux d'édilité à Pékin. Pour garantir l'emprunt, le gouvernement chinois attribue d'autre part en gage à la BIC les deux seuls impôts majeurs qui restent encore disponibles, l'impôt sur le tabac et l'impôt sur l'alcool ³.

[120] Dès l'origine d'une entreprise ainsi heureusement, habilement lancée, on rencontre André et Philippe Berthelot. Le premier, agrégé d'histoire, ancien député radical [et anc. cm de Paris, selon Hamon, *MF*, 3], homme d'affaires dynamique qui s'est construit une belle fortune à partir de rien, est président-fondateur de l'établissement ; le second en est le parrain discret, mettant au service de la Banque toute l'influence que lui confère sa situation de sous-directeur d'Asie au ministère des Affaires étrangères, et son autorité personnelle.

Sur le rayonnement de Philippe Berthelot dans les cercles littéraires, sur la place tenue dans l'État et dans l'aristocratie républicaine par lui-même et par ses frères, sur la nature de leur solidarité, de grandes voix témoignent, qui renchérissent sur l'admiration

¹ Je remercie spécialement M. [Thierry] de La Bouillèrie [1982 : directeur Indosuez et BFC], M. de Flers et M. [Jean] Legay qui m'ont donné accès aux procès-verbaux du conseil d'administration de Banque de l'Indochine où l'affaire de la BIC occupe une place considérable, M. Cabet, qui m'a communiqué quelques documents tirés des archives de la Banque de Paris et des Pays-Bas, notamment des extraits des procès-verbaux du conseil, et Daniel Langlois-Berthelot [fils de Philippe, petit-fils de Camille, lui-même fils de Marcelin] dont la collection (coll. D.L.-B.) contient certaines pièces intéressantes provenant des papiers de ses oncles Berthelot.

² Le Consortium comprend la Banque de l'Indochine représentant un groupe de banques françaises, la Hong Kong and Shanghai Banking Corp. [HSBC], la Yokohama Bank, la Banque russo-asiatique, la Deutsche Asiatische Bank, et un groupe de banques de New York.

³ Cf., sur ces débuts et sur la suite, une note de la direction du Mouvement général des Fonds datée d'avril 1917, A.N., F30, 677, l'important rapport, très sévère, de l'inspecteur des finances André Poisson, déposé le 22 juillet 1921, qui ne figure pas à A.N., F30, mais qu'on trouve dans les papiers de Louis Loucheur conservés à l'Institut Hoover, carton 3, dossier 12 (les toutes dernières pages manquent), l'historique donné par Ernest Outrey à la Chambre, *J.O., Débats*, 24 décembre 1921, p. 3.250 sq.

Cf. aussi les rapports de Maurice Bokanowski à la Chambre, n° 3788 (26 janvier 1922) et 4.977 (27 octobre 1922), et ceux de Jules Jeanneney et Reynald au Sénat (16 et 23 février 1922, n- 99 et 104).

Pour le point de vue des dirigeants de la BIC, deux textes importants : Alexis-Joseph Pernotte, *Pourquoi et comment fut fondée la Banque industrielle de Chine, ses difficultés, ses ennemis. Politique et finance*, Paris, 1922, 135 p. et la plaidoirie de M. Leouzon Le Duc, avocat à la cour d'appel de Paris, pour M. Pernotte, ancien directeur de la Banque industrielle de Chine, 30 juin 1922, 93 p.

La thèse de doctorat en droit d'André Bureau, *La Crise bancaire en 1921-1923, étude juridique et politique de l'intervention de l'État* (Paris, 1923, 144 p.), est également utile.

Cf. enfin, pour le côté chinois, F.C. Remer, *Foreign Investments in China*, New York, 1933, p. 625-627, et F. Tamagna, *Banking and Finance in China*, New York, 1942, p. 31-32.

de Giraudoux : de Claudel⁴ à Colette⁵, de Paul Morand⁶ à Saint-John Perse⁷. En décembre 1921, après [121] la démission de Berthelot, Cocteau lui écrit ce mot : « Vous voilà comme nous : le poète. Recevoir des pierres est encore la meilleure façon d'avoir son buste. Je commençais à trouver drôle qu'on vous supporte. Ce qu'ils cherchent à travers vous, ce qui les blesse en vous c'est ce mystérieux principe, cette élégance profonde qui fait que vous êtes notre ami, que vous êtes des nôtres. Je vous embrasse, J.C.⁸ »

Sur le rôle de Philippe Berthelot au Quai d'Orsay, en revanche, sur ses rapports avec les milieux d'affaires, sur son activité à la jonction de trois mondes — le financier, le diplomatique et le politique —, les études restent médiocres ou partielles⁹ : chacun répétant pour le moins l'importance du personnage.

Il se peut que Philippe Berthelot ait conçu personnellement l'idée d'une telle entreprise au cours de sa longue mission en Chine de 1902-1904¹⁰. Depuis plusieurs mois, en tout cas, il cherchait à favoriser les projets ambitieux de son frère : ceux-ci ont pris d'abord, en 1911 la forme d'une collaboration franco-belge pour le financement de constructions ferroviaires. Puis on a vu plus grand, et préféré jouer seuls¹¹ : audace [122] 1 accrue qui s'explique probablement par la rencontre avec un troisième homme.

Quelle que fût, en effet, la surface des Berthelot, la BIC n'aurait peut-être pas vu le jour sans l'entregent d'Alexis-Joseph Pernotte, directeur général depuis les débuts et, sur place, en Chine, continûment, son principal maître d'œuvre¹².

Fils d'un cultivateur de la Brie, Pernotte a fait de bonnes études littéraires avant de bifurquer dans les affaires, d'entrer au service, de la Banque de l'Indochine. Il a vite gravi les échelons, jusqu'au poste de directeur de l'agence de Tien-tsin. Fort de l'expérience acquise de la Chine, et des hautes relations qu'il s'y est faites, il souhaite bientôt voler de ses propres ailes, et c'est lui qui négocie avec Yuan She-kai les

⁴ Cf. l'étude de Claudel sur Berthelot parue dans *le Figaro* des 11 décembre 1937, 1^{er} et 15 janvier 1938 et reprise dans les Œuvres en prose, « Contacts et circonstances », Paris, Bibl. de la Pléiade, p. 1.274 sq. À noter que Claudel affirme : « Il passa les derniers jours de sa vie à brûler tous les papiers qui pouvaient donner des indications sur son activité personnelle, tous ses cahiers, toutes ses lettres. » En fait, cette destruction, si elle eut lieu, fut moins totale que ne dit Claudel. Sur l'amitié des deux hommes, Gilbert Gadoffre, *Claudé et l'univers chinois*, Paris, Gallimard, 1968, p. 118-121. Claudel dédie à Berthelot *le Partage de midi*.

⁵ Voir le beau portrait de Berthelot en « Seigneur chat » que Colette donne dans *le Bulletin...*, cité ci-dessous, p. 33-34

⁶ Paul Morand, *Journal d'un attaché d'ambassade, 1916-1917*, Paris, Gallimard, 1948, passim.

⁷ Cf., par exemple, les preuves nombreuses d'admiration au fil de la correspondance publiée avec des annotations de l'auteur dans *les Œuvres complètes* de Saint-John Perse dans la Pléiade. Berthelot a beaucoup contribué, naturellement, à « lancer » le jeune Alexis Leger.

⁸ Coll. D.L.-B.

⁹ Il n'existe sur Philippe Berthelot qu'un seul ouvrage, celui de son ami Auguste Bréal — enthousiaste — et qui consacre moins d'une page à la BIC, *Philippe Berthelot*, Paris, 1937. Cf. aussi Richard D. Challener, « The French Foreign Office : the Era of Philippe Berthelot », in F. Gilbert et G. Craig, *The Diplomats, 1919-1939*, Princeton, 1953, p. 49 à 85. On trouve également des renseignements utiles dans *le Bulletin de la Société Paul-Claudé*, « Philippe Berthelot », n° 28, octobre 1967, 67 p., avec une bibliographie.

¹⁰ Dans une note confidentielle de l'Union coloniale française au président de la République, datée du 20 juin 1921, on lit ces lignes : « Il y a une vingtaine d'années, le regretté M. Mercet, alors président du CNE, parlant du rapport d'un jeune diplomate qui venait d'accomplir une mission en Extrême-Orient, disait : « Il dresse le plan de la Banque idéale. Qu'il le fasse exécuter et je lui prédis un prochain désastre. » L'allusion pourrait concerner Philippe Berthelot (Papiers Millerand conservés au Quai d'Orsay, vol. VIII).

¹¹ Pour des détails sur les projets franco-belges précédant le lancement de la BIC, cf. Ginette Kurgan-Van Hentenryk, « Philippe Berthelot et les entreprises ferroviaires franco-belges en Chine, 1912-1914 », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, XIV^e série, n° 19, 4^e trimestre 1971, p. 1 à 8, et surtout la thèse du même auteur, Léopold II et les groupes financiers belges en Chine, la politique royale et ses prolongements, 1895-1914, Bruxelles, Palais des Académies, 1972, chap. XI.

¹² Des renseignements biographiques sur Pernotte dans sa brochure, *Pourquoi et comment...* et dans la *Plaidoirie* de M^e Leouzon Le Duc citée.

conditions très favorables qui sont faites à la BIC. La tradition veut que le Ferral de Malraux soit inspiré directement d'André Berthelot. Mais, observant Pernotte à la tâche, tel qu'il se peint lui-même par la suite, tel aussi que le dénoncent ses adversaires, on se prend à penser qu'il peut bien avoir été un autre modèle complémentaire, et peut-être plus proche. (Et, en effet, Malraux lui-même m'a écrit, après la première publication de ce texte, pour me confirmer l'hypothèse « Vous voyez juste, Pernotte m'a servi — entre autres ¹³. »)

La répartition des tâches paraît s'être faite aisément : tandis [23] que Pernotte travaille à Pékin, les Berthelot mènent le jeu à Paris et couvrent les arrières.

Il faut dire que, dès son lancement, la BIC se heurte à la méfiance hostile de la Banque de l'Indochine, fort désireuse de maintenir son monopole de la représentation des intérêts financiers français en Extrême-Orient.

Le dossier de travail de Philippe Berthelot à la sous-direction d'Asie témoigne du soutien résolu qu'il donne au projet, répandant lui-même dans les milieux bancaires incertains que « le département et la légation ont connaissance de l'affaire, qui a été conclue directement par des particuliers français avec le gouvernement chinois ». Et il affirme : « Nous la considérons comme sérieuse et conforme aux intérêts français ¹⁴... »

Dès cette époque, ses initiatives suscitent des remous. Le ministre de France à Bruxelles, Klobukowski, se plaint en privé de la « déplorable habitude » qu'aurait prise Berthelot de « mêler les questions d'intérêt national à celles d'intérêt personnel ¹⁵ ». À la Chambre, Edmond Lefebvre du Prey, député modéré du Pas-de-Calais, interpelle sur la complicité des deux frères, et sur un prospectus de publicité pour l'emprunt du port de Pou-Keou où figure une lettre approbative de la sous-direction d'Asie ¹⁶.

Peut-être ce parlementaire est-il mis en mouvement par la Banque de l'Indochine qui, après avoir songé un moment, semble-t-il, à pénétrer dans l'affaire pour la neutraliser ¹⁷, engage bientôt une lutte ouverte. André Berthelot évoquera plus tard la « furieuse campagne » qu'elle aurait menée contre sa jeune rivale ¹⁸. L'affrontement est déploré et décrit en ces [124] termes par Conty, ministre de France à Pékin, dans une lettre manuscrite à Stephen Pichon, en novembre 1913 : « Il serait essentiel [...] que les deux banques françaises qui agissent ici pussent s'entendre et ne se fissent pas la guerre à Paris. La Banque industrielle est encore jeune, mais les Chinois fondent sur elle les plus grands espoirs et le ministère actuel est disposé à faire beaucoup en sa faveur. Au lieu de l'étouffer, la Banque de l'Indochine devrait s'en servir comme agent d'avant-garde. La Banque de l'Indochine est trop grande dame pour solliciter les Chinois, et la Banque industrielle encore trop faible pour mettre en valeur toutes les concessions

¹³ Lettre à l'auteur du 13 octobre 1975. Sur le rapprochement avec André Berthelot, cf., dernier en date, Jean Lacouture, André Malraux, une vie dans le siècle, Paris, Éd. du Seuil, 1973, p. 147. Ferral est « né dans la République comme dans une réunion de famille, la mémoire chargée des visages de vieux messieurs bienveillants qui étaient Renan, Berthelot, Victor Hugo, fils d'un grand juriste, agrégé d'histoire à 27 ans [A.B. l'est à 22...], directeur général à 29 de la première histoire collective de la France [A.B. a été secrétaire général de la Grande Encyclopédie], député très jeune [A.B. l'est à 36 ans] ». Ferral est aussi fondateur du « Consortium franco-asiatique ». Enfin, il a un frère directeur du Mouvement général des fonds (ce qui revient, comme on verra, à mêler les camps). Mais on observe qu'André Berthelot n'est, semble-t-il, jamais allé en Chine. Il présidait de Paris, Pernotte dirigeait à Pékin, avec un style qui le rapproche fort de Ferral : vie à grandes guides et bluffs de style.

¹⁴ Archives des Affaires étrangères, série Chine, vol. 406, note de Berthelot sur un entretien avec Maurice Lépine, secrétaire général de la Banque française pour le commerce et l'industrie [BFCI], 27 mars 1913. Tout le dossier témoigne de l'action opiniâtre de Philippe en faveur du projet de son frère.

¹⁵ Cité par G. Kurgan-Van Hentenryk, communication citée, p. 6, et Léopold II..., op. cit., p. 816.

¹⁶ J.O., Débats de la Chambre, 30 mars 1914, p. 2.059, avec la réplique de Gaston Doumergue. Dès le 10 mars (*ibid.*, p. 1470), Jean Jaurès a protesté contre le principe même d'un emprunt destiné à renforcer le régime dictatorial de Yuan She-kai.

¹⁷ A.E., vol. 406, note manuscrite de Ph. B., début 1913.

¹⁸ Lettre manuscrite d'André Berthelot à Louis Loucheur, 6 août 1921, Papiers Loucheur (Hoover Institute), carton 3, dossier 12.

qu'on est prêt à lui octroyer. Tout irait pour le mieux si les deux actions pouvaient se combiner ¹⁹... »

La concurrence est surtout dangereuse à cause de la rivalité des banques étrangères, et en particulier de celles qui participent au Consortium international aux côtés de la Banque de l'Indochine. Les Anglais sont spécialement actifs. Dès mars 1913, on provoque aux Communes une question à sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères ²⁰. Plusieurs protestations sont ensuite exprimées au Quai d'Orsay par l'ambassadeur britannique à Paris. Mais Philippe Berthelot veille au grain et obtient que ces démarches n'aient pas de suite ²¹.

Faiblesses cachées,

Pendant plusieurs années, et jusque après la fin de la guerre, les brillants résultats financiers qu'affiche la BIC semblent assez justifier la persévérance des Berthelot et la vigueur de leurs interventions initiales.

Au début de 1920 encore, la Banque paraît s'épanouir dans une prospérité remarquable. Le gouvernement chinois n'a pas affaibli son soutien. La Banque n'est vieille que de sept ans, mais elle a déjà 22 agences, 5 autres en voie d'installation, 3.000 clients, 1 milliard de francs en dépôts. Le 16 janvier 1920, le conseil d'administration accorde à son directeur général Alexis-Joseph Pernotte, « reconnaissant que la prospérité de la Banque est due à [son] activité et à [son] dévouement », une [125] gratification de 200.000 francs comme témoignage de satisfaction pour les résultats obtenus ²². Et lors de l'assemblée générale du 25 juin 1920, André Berthelot — élu quelques mois plus tôt sénateur de la Seine [1920-1927] — peut annoncer que la Banque distribue à ses actionnaires un dividende de 14 %, dans le flot d'un bel optimisme. Il s'écrie : « Nous sommes certains que [l'année prochaine], dans les limites normales des faits économiques, nous pourrons vous proposer le maintien, pour le capital élargi, quel que soit cet élargissement, d'un dividende égal à celui que nous vous proposons de voter... Voilà ce qu'avec le plein sentiment de ma responsabilité, avec le sentiment de prudence extrême que j'ai apporté depuis dix-huit ans à la gestion des affaires à la tête desquelles j'ai été placé depuis l'année 1902, je me crois en devoir de vous dire parce que je sais que je ne cours aucun risque d'être démenti par les événements ²³... »

Fragile bonheur : moins de six mois plus tard, la crise économique qui vient ralentir les activités dans le monde entier commence de révéler aux initiés les faiblesses profondes que dissimulait le brio des résultats affichés.

Chacun, dès lors, rappelle ses prévisions pessimistes. Dès le mois d'avril 1917, la direction du Mouvement général des fonds au ministère des Finances avait souligné dans une note sévère : « Le grand tort de la Banque industrielle de Chine fut de vouloir, dès le début, se créer une grande clientèle par des moyens artificiels. Dans ce but, sa direction eut recours à deux moyens : 1°, dépenser des sommes absolument incroyables en frais de représentation, tant à Pékin que dans les villes où la Banque a des succursales ; 2° accorder aux clients des facilités telles que nulle autre banque ne pouvait concourir. La Banque industrielle donne à ses clients 6 à 7 % sur les dépôts fixes alors que les autres établissements ne trouvent pas avantageux d'accorder sur ces comptes plus de 4 à 5 %. La Banque industrielle donne, de plus, à ses clients, de gros intérêts sur les comptes « courants. » Et la note conclut ainsi : « Pour le moment, il semble clair que la Banque industrielle vit sur l'émission du port de Pou-Keou. Les

¹⁹ A.E., vol. 406, 20 novembre 1913.

²⁰ *Ibid.*, note manuscrite Ph. B., 30 mars 1913.

²¹ *Ibid.*, notes anglaises des 13 novembre et 9 décembre 1913.

²² Plaidoirie, *op. cit.*, p. 47. Le traitement annuel de Pernotte a été de 60.000, puis de 100.000 francs.

²³ Rapport d'André Berthelot et ses réponses aux questions, la Cote de la Bourse et de la Banque, n° 132, 26 juin 1920.

conditions [126] de cette émission sont connues. Le gouvernement chinois n'ayant jamais eu l'intention sérieuse de construire ce port ou d'entreprendre des travaux d'édilité à Pékin s'est contenté de toucher 42 millions de francs à titre d'avances Le solde de l'émission se trouve ainsi entre les mains de la BIC. Ce solde porte intérêt au gouvernement chinois à raison de 3 % ; la Banque en retire évidemment avantage. C'est sur cette différence qu'elle vit en attendant qu'elle se soit organisée et établie solidement en Chine [...]. Si la BIC sait profiter du délai qui lui est laissé pour se créer une situation stable en Chine et fortifier son crédit, si elle sait ainsi, aux frais du gouvernement chinois, s'établir solidement en Indochine, il est possible qu'elle réussisse. Si, au contraire, elle n'arrive pas à se développer et à s'imposer, il faudra qu'elle change de mains et qu'elle fusionne avec la Banque de l'Indochine pour éviter la ruine ²⁴. »

Au péril né de ces légèretés il faut ajouter ceux que créent l'anarchie politique où se débat la Chine et l'impécuniosité chronique de ses gouvernants, partant la précarité de leur soutien.

C'est un fait têt clair pour les observateurs attentifs : les gouvernants chinois n'ont aucune intention de commencer le moindre des divers travaux publics qui avaient justifié l'emprunt « industriel » de 1913. Ils se sont contentés de toucher 42 millions à titre d'avances — le reste servant de fonds de roulement à la BIC : malsaine situation.

En vérité, les témoignages abondent ici qui persuadent que, décidément, la prospérité de l'établissement était fondée sur beaucoup d'illusions et beaucoup de fauxsemblants.

Dans le courant de 1920, une mission française que préside Paul Painlevé et qui se rend en Chine pour étudier la situation des chemins de fer chinois et divers projets d'échanges culturels, subodore cette fragilité. Dans ses souvenirs inédits, un membre de la délégation, Germain-Martin, professeur à la [127] faculté de droit et futur ministre des Finances, raconte à ce propos avoir remarqué sur place « l'imprudence » de la BIC, que Pernotte avait lancée « dans des prêts d'une importance considérable et qui excédaient de beaucoup les possibilités des affaires auxquelles on avait fourni des fonds de concours ». Et il donne l'exemple de l'entreprise Brossard & Maupin [sic : Mopin (A.L.)] installée à Tien-tsin et qui s'était spécialisée [diversifiée] dans la construction de cargos [un seul] : « L'idée était excellente [...], mais encore fallait-il construire des bâtiments qui pussent vraiment naviguer. Ce ne fut pas le cas de l'entreprise Brossard & Maupin. Celle-ci avait eu une avance de 40 millions. Elle aurait bien dû, raisonnablement, en recevoir 4 ou 5. Elle avait sorti de ses chantiers, deux cargos en ciment armé. Hélas ! les deux vaisseaux, une fois hors de l'eau, redoutèrent la mer et ses vagues, au point qu'ils se rompirent en deux. Dans de telles conditions, les millions de la Banque industrielle risquaient d'aller au fond de l'eau. J'avais donc la plus mauvaise impression ²⁵... »

Au milieu de 1920 le montant des immobilisations — participations prises, garanties accordées, avances consenties — atteint, au bilan de la Banque, par rapport au montant général des dépôts, un niveau périlleux.

²⁴ Note sur la BIC d'avril 1917 citée. La sévérité du rapport Poisson va dans le même sens, qui écrit : « Certaines des imprudences commises apparaissent d'un ordre tel que ni l'expérience, ni la témérité n'en sauraient rendre compte... » Sur cette gestion aventureuse, André Bureau, *la Crise bancaire en 1921-1923, op. cit.*, p. 11-14, est de son côté, malgré le ouaté propre aux thèses de droit, très dur : il paraît bien s'être renseigné Rue de Rivoli.

²⁵ Louis Germain-Martin, *Contribution à l'histoire nationale de la France. Histoire de mon temps et d'une vie (1890-1947)*, souvenirs inédits que m'a obligeamment communiqués M. Henry Germain-Martin (p. 155). La mission (mai-octobre 1920) comprend aussi Abel Bonnard, Émile Borel et l'ingénieur en chef des mines Nadal (cf. le dossier de ce voyage aux Papiers Painlevé, A.N., 313 A.P. 173, qui contient un exemplaire du compte rendu publié à Pékin en 1921, la Mission Painlevé en Chine, et ce qu'écrit Annie Kriegel sur les aspects culturels du voyage, *Communismes au miroir français*, Paris, Gallimard, 1974, p. 80). À noter que la même affaire Brossard & Maupin est citée comme exemple d'imprudence par le rapport Poisson, p. 25.

Et quand survient la grave crise économique de l'automne 1920, l'équilibre est lourdement rompu entre l'actif immédiatement disponible et le passif exigible. Toutes les tares pesant sur l'établissement se révèlent : imprudences de la gestion, dépenses somptuaires, faiblesse de l'appui officiel chinois. La déconfiture menace. Et puisque le prestige de la France en Orient est en jeu, se pose désormais un problème de gouvernement.

[128]

Efforts discrets pour la survie
janvier-avril 1921.

Au dossier du Mouvement général des fonds, la première trace d'une intervention de Philippe Berthelot — il est maintenant le prestigieux secrétaire général du Quai d'Orsay — remonte, sous la forme d'une note manuscrite, au 23 novembre 1920. Il y vante la prospérité de la Banque et conclut : « En raison des services rendus [...] par l'appui prêté à nos commerçants et industriels de la manière la plus large et pour leur permettre de continuer en toute sécurité ses initiatives, il est désirable que le gouvernement de la Banque de France augmente les facilités données en fin de mois à la BIC. Le ministre des Finances a qualité pour le lui recommander ²⁶. »

Mais c'est seulement au début de janvier 1921 que « l'affaire » commence vraiment, lorsque Georges Robineau, gouverneur de la Banque de France, signale au Quai d'Orsay et à la Rue de Rivoli la situation de trésorerie embarrassée de la BIC. François-Marsal, ministre des Finances dans un gouvernement Georges Leygues qui vit ses derniers jours, charge Robineau de chercher à mettre sur pied une combinaison pour venir à la rescousse ²⁷. Alors entre dans le jeu la Banque de Paris et des Pays-Bas, sous l'impulsion de son directeur général, Horace Finaly.

L'homme a sa légende, et il garde son mystère ²⁸. À une [129] grande capacité financière, il joint un goût de l'influence politique que l'époque du Cartel des gauches et son affrontement avec Caillaux lui donneront bientôt l'occasion particulière de manifester. Depuis plusieurs mois au moins, Finaly semble avoir été en relations d'affaires avec André Berthelot ²⁹. Il est aussi un ami proche de Painlevé ³⁰, qu'il a aidé à financer son récent voyage en Chine. Aussi Germain-Martin n'hésite-t-il pas, quand Robineau l'en prie, à aller solliciter Finaly ³¹.

Par-delà ces liens personnels, les motifs profonds de l'intervention de la Banque de Paris ne peuvent être affirmés, mais ils peuvent être conjecturés sans trop de peine. La préoccupation patriotique, assurément, a pu jouer son rôle, mais n'est-ce pas là, surtout, l'occasion d'une brusque extension d'influence, avec le moyen de ne recueillir que l'actif de la BIC et l'espoir de faire supporter à l'État, par un procédé ou par un autre, les frais d'un renflouement dont, au reste, Finaly n'a peut-être pas pris d'abord la juste mesure ?

²⁶ A.N., F30, 677. Parmentier et de Moüy ont dressé à la fin de 1921 un utile résumé chronologique de l'affaire (A.N., F° 30, 678). D'autre part, le point de vue de Berthelot est donné dans un historique manuscrit que cite Georges Suarez d'après les Papiers Briand à Cocherel, *Briand*, Paris, 1941, t. V, p. 320-326. Le texte complet en est aux Papiers Millerand, A.E., vol. VIII, p. 43-52

²⁷ Intervention de François-Marsal à la séance du 19 novembre 1921 des commissions sénatoriales et des Finances et des Affaires étrangères réunies, archives du Sénat.

²⁸ Voir le vivant portrait, très favorable, qu'en donne Louise Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, t. II, 1919-1934, *op. cit.*, p. 284-286, et le témoignage d'Achille Dauphin-Meunier cité par Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot, 2e éd., 1974, p. 443-445, qui écrit notamment : « Il était désintéressé et bon. Il recherchait la puissance ; mais il ne la concevait qu'entourée de mystère... » Giraudoux, dans *Bella*, s'est inspiré de Finaly pour le personnage de Moïse, et Proust, dans *À la recherche du temps perdu*, pour celui de Bloch.

²⁹ « Relations intimes d'affaires » affirme sans preuve Parmentier dans un rapport du 17 janvier 1922 à son nouveau ministre Charles de Lasteyrie, A.N., F30, 678.

³⁰ Sur cette amitié, Georges Bonnet, *Vingt ans de vie politique, 1918-1938. De Clemenceau à Daladier*, Paris, Fayard, 1969, p. 73.

³¹ Germain-Martin, *Contribution..., souvenirs inédits cités*, p. 156-157.

Quoi qu'il en soit, le jeu est mené désormais simultanément — et avec quelle vigueur par Philippe Berthelot et par Horace Finaly.

On définit sans peine le thème de la campagne : il faut minimiser les dangers courus par la BIC, en les expliquant uniquement par la « crise générale, financière et économique, tant en Extrême-Orient qu'en Europe ³² », et en affirmant que l'effort à accomplir est tout à fait raisonnable et limité ³³.

[130] Puis on agit. Le front le plus aisément accessible est celui des représentations françaises à l'étranger. Berthelot adresse, de son propre chef, le 13 janvier 1921 — pendant l'intérim ministériel entre Leygues et Briand — plusieurs télégrammes en Extrême-Orient, à Londres et à New York, pour démentir péremptoirement les rumeurs qui commencent à courir sur les difficultés de la BIC et affirmer que « le gouvernement français ne se désintéresserait [...] en aucun cas de la situation de Banque si l'hypothèse fautive que l'on semble chercher à répandre avait un fondement ³⁴ ».

Dans le même temps, Berthelot et Finaly élargissent les soutiens financiers et politiques. Millerand, président de la République, est mis tôt dans le jeu. C'est le 11 janvier que Finaly fait sa première démarche auprès de la Banque l'Indochine, et le lendemain, que le gouverneur Robin réunit une première fois les dirigeants des principaux établissements de crédit de la place pour leur demander de former un consortium de soutien. Le 13 janvier, un premier acompte en versé, pour parer au plus pressé ³⁵.

Dès le 15, Étienne de Nalèche, directeur du *Journal des débats*, peut écrire à son ami Pierre Lebaudy, à qui il a accoutumé de rapporter chaque jour les bruits politiques et financiers qu'il recueille sans les publier, que « la Banque de Paris et quelques autres viennent de sauver la BIC ³⁶. »

En réalité, les décisions majeures sont prises dans la quinzaine suivante. Paul Doumer, nouveau ministre des Finances dans le gouvernement Briand installé le 16 janvier, est sollicité de faire pression à nouveau sur Robineau, et Robineau à nouveau sur les différentes banques de la place ³⁷.

[131] Après de nombreux entretiens auxquels participent notamment François-Marsal, Doumer, Robineau, Albert Sarraut, ministre des Colonies, et Maurice Long, gouverneur général de l'Indochine, la réunion la plus importante a lieu, fin janvier 1921, chez Robineau, qui réitère son appel pressant aux établissements de crédit, en se

³² Lettre probablement rédigée par Berthelot et adressée par Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, à Paul Doumer, ministre des Finances, qui l'engage à « prendre les mesures appropriées Pour permettre à la BIC de surmonter les difficultés passagères qu'elle rencontre », 17 janvier 1921, A.N., F30, 677.

³³ « L'étude faite par M. Finaly démontre que l'effort demandé aux banques est limité et garanti par les gages fournis par la Banque industrielle », écrit Berthelot dans une importante lettre manuscrite « personnelle et très urgente », à Doumer, datée du 25 janvier 1921 (A.N., F30, 677).

³⁴ Texte des télégrammes lu par Briand à la tribune, *J.O.*, Débats de la Chambre, 8 juillet 1921, p. 3.312.

³⁵ Cf. notamment, pour l'exacte chronologie de ces débats, le procès-verbal du conseil d'administration de la Banque de l'Indochine (P.V.C.A.B.I.), 19 janvier 1921.

³⁶ Nalèche à Pierre Lebaudy (E.N.-P.L.), 15 janvier 1921. Il annonce que « Pernotte sautera ». Je dois la communication de cette correspondance, dont Pierre Miquel a signalé le premier l'intérêt, à la bonne grâce de M. Antonin de Mun.

³⁷ La première réunion à la Banque de France, celle du 11 janvier, est évoquée par Berthelot (mention manuscrite sur une copie du télégramme du 13, Papiers Millerand, A.E., vol, 8, p, 4). Pour la suite, note récapitulative de Berthelot pour Briand (copie, *ibid.*, p. 43-52). Les dossiers du Mouvement général des fonds permettent de suivre de près, pour la suite, les étapes de la négociation. Le point de vue de la Banque de Paris sur ces premiers mois est exposé notamment dans une note Finaly du 25 avril 1921, A.N., F30, 677, et dans une longue lettre de Griolet, président de la Banque, à Raymond Poincaré, en date du 6 janvier 1923, avec diverses pièces annexes (archives Paribas), le point de vue de la Banque de l'Indochine dans une lettre au ministre des Colonies du 31 décembre 1921 (A.N., F30, 678, et copie au P.V.C.A.B.I., 4 janvier 1922).

référant explicitement à l'appui du ministre ³⁸. Millerand convoque alors personnellement Stanislas Simon, de la Banque de l'Indochine, pour obtenir son soutien ³⁹. Nalèche écrit, à ce stade, le 26 janvier : « L'histoire est bien curieuse. C'est Millerand qui a lui-même fait appeler Simon, de l'Indochine [...] pour lui enjoindre formellement d'avoir à tirer d'affaire la rivale. Et André Berthelot est venu au comble de l'émotion dans le cabinet de Simon pour lui demander son intervention. Il s'agissait du prestige de la France. Aucune banque française n'avait jamais sombré à l'étranger et il fallait penser que la déconfiture de la BIC serait un coup terrible pour notre influence en Extrême-Orient. Les dirigeants Pernotte et Berthelot avaient *urbi et orbi* annoncé 40 millions de bénéfices cette année. Ils avaient pris tout simple- [132] ment les chiffres annoncés par les agences. Ils les avaient additionnés sans examen, sans contrôle, et les avaient traduits en bénéfices. Ils avaient simplement 22 millions en l'air en Angleterre. Depuis trois semaines, des experts travaillent à débrouiller les comptes, et ils n'y arrivent pas. » Quoi qu'il en soit, l'offensive ainsi menée tambour battant est un succès. Finally « débarque » Pernotte, désormais trop encombrant, il met à la tête de l'affaire un homme de confiance, Dapples, vice-président de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud [Sudameris], il constitue sous sa propre direction un consortium *ad hoc* où figurent notamment le gouvernement général de l'Indochine et la Banque de l'Indochine — celle-ci, surmontant d'évidentes réticences —, il obtient enfin que le ministre des Finances fasse reverser à l'agence de Londres de la BIC une somme de 150.000 livres appartenant au Trésor et que le Mouvement général des fonds ait hâtivement fait retirer, le 13 janvier, aux premiers bruits inquiétants ⁴⁰. Ainsi s'achève le premier acte —, tandis que le sentiment prévaut à Paris que la Banque pourra être sauvée.

Il suffit pourtant de quelques semaines pour que l'espoir reflue ⁴¹.

³⁸ Sur cette réunion, P.V.C.A.B.I., 2 février, lettre de la Banque de l'Indochine citée, note de Berthelot citée (Suarez, p. 323) et lettre manuscrite de Berthelot à Doumer. « Après votre départ hier soir », écrit Berthelot, « j'ai mis M. Millerand au courant de vos dispositions si favorables. » Et il le remercie d'approuver que Robineau réunisse dans son cabinet, à nouveau, les représentants des grandes banques. « M. Robineau, qui y est préparé, exposerait fortentwnt à ces établissements l'intérêt que le gouvernement, y compns M. le Président de la République, attache à ce qu'on tire d'affaire la BIC dont la situation a été étudiée par M. Finally qui estime les risques limités et l'avenir fécond » (A.N., F30, 677, 25 janvier). Cette lettre sera publiée par Édouard Ignace visant à impliquer Millerand dans sa campagne de *l'Echo national* de Tardieu, 9 février 1922 (voir ci-dessous).

³⁹ Mentionné dans une note de Berthelot (anonyme, mais avec corrections manuscrites de sa main), 22 janvier 1921, Papiers Millerand, A.E., vol. 406.

⁴⁰ Compte tenu des 400.000 livres (24.173.000 francs) déjà avancées le 13 janvier, dont Paribas avait fait la moitié et la Banque de l'Indochine le quart, on obtient le tableau suivant au 10 février, quand l'ensemble des versements est effectué :

Gouvernement français	150.000 livres sterling
Gouvernement général de l'Indochine	30 millions de francs
MM. de Rothschild frères	7 millions de francs
Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB]	22 millions de francs
Banque de l'Indochine	16 millions de francs
Bankers Trust Company	15 millions de francs
Société générale [SG]	10 millions de francs
Banque française pour le commerce et l'industrie [BFCI]	8 millions de francs
Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud [Sudameris]	6 millions de francs
Banca commerciale italiana	6 millions de francs
Banque nationale de crédit [BNC]	5 millions de francs
Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT]	5 millions de francs
Banque de la Seine	2 millions de francs
Crédit mobilier français [Gouïn]	1 million de francs
Total	133 millions de francs et 150.000 livres sterling.

⁴¹ Robineau le dit à Nalèche en tête à tête le 10 février : « Aux dernières nouvelles, on pourra peut-être s'en tirer sans trop de dommages... » (E.N.-P.L.).

[133] Les fonds publics, avril-mai 1921.

C'est vers la fin d'avril 1921 que la trésorerie de la Banque industrielle, soulagée un moment par le ballon d'oxygène de janvier, apparaît de nouveau comme des plus critiques. Le 27 de ce mois, une importante conférence réunit dans le bureau de Briand, au Quai d'Orsay, Paul Doumer, Sarraut, Robineau et Finaly. Ce dernier explique les difficultés qui renaissent et chacun reconnaît que la place de Paris ne peut vraisemblablement pas faire un effort supplémentaire, une fois épuisés les 244 millions de francs apportés au moins de janvier ⁴². Ainsi, le problème change de nature.

Il apparaît que probablement seul, le Trésor public — sollicité jusqu'alors de façon marginale seulement — pourra assumer le coût d'un éventuel renflouement : pour une somme que la Rue de Rivoli évalue à 600 millions au moins, et qui sera en fait à fonds perdus, « les valeurs plus ou moins réalisables possédées par la BIC [ayant] déjà été remises en garantie aux divers participants des avances précédentes ⁴³ ».

Mutation quantitative et qualitative à la fois : car désormais la responsabilité qu'on demande aux fonctionnaires et aux politiques d'assumer devient si considérable que chacun cherchera à se couvrir et que le problème sortira donc forcément, peu à peu, de sa semi-clandestinité pour être porté sur la place publique et parvenir dès lors aux oreilles de la clientèle d'Extrême-Orient jusqu'ici efficacement rassurée. Du même coup — tel est le principe de la glissade —, la défiance s'installant lentement accroît les difficultés de la Banque, donc les sommes nécessaires à son sauvetage, et la dimension politique de la décision à prendre.

C'est à ce moment seulement que se mettent en place les deux camps qui, désormais, vont s'affronter autour de la BIC et sur les marches du pouvoir, chacun s'efforçant de gagner à sa cause des alliés nouveaux que la phase précédente, très confidentielle, avait laissés en dehors de la bataille. Dans [134] chaque camp se mêlent, comme d'ordinaire, pour motiver et pour entraîner, choix de doctrine et calculs personnels, chacun tendant, comme c'est aussi l'habitude, tout en avançant ceux-là seuls pour son compte, à n'apercevoir que ceux-ci chez l'adversaire.

Du côté des ennemis des combinaisons proposées, on brandira deux grands principes, qui se rejoignent vite pour n'en faire plus qu'un : la défense des deniers de l'État contre les imprudences imposées et la séparation de la politique et de la finance (le lien de fraternité entre les deux Berthelot étant, comme bien l'on pense, au cœur du reproche).

Le premier centre de résistance à Finaly est administratif du côté de la Rue de Rivoli et particulièrement du Mouvement général des fonds que dirigent en 1921 Jean Parmentier et son adjoint Pierre de Moüy. Leur méfiance envers la BIC est, on le sait, d'origine. Leur hostilité à la Banque de Paris paraît, à lire les dossiers, non moins vive. Tout au long de 1921, leur ministre Paul Doumer est à peu près à l'unisson.

Le deuxième haut lieu de la résistance aux projets de renflouement est financier : la Banque de l'Indochine, qui a cédé d'abord de mauvaise grâce aux sollicitations politiques, a très vite repris ses distances, et refusé dès la mi-février de déléguer un représentant au conseil de la BIC, « estimant que la situation de [celle-ci] n'était pas suffisamment connue », et que « la somme nécessaire pour le sauvetage et le renflouement de la BIC [était] d'un ordre de grandeur tel qu'elle dépassait les possibilités des banques et des établissements de crédit, et que seule l'intervention de l'État pouvait assurer un résultat⁴⁴ ».

⁴² Pas de compte rendu exprès, mais nombreuses allusions à cette entrevue dans les pièces du dossier du Mouvement général des fonds, A.N., F30, 677 et 678 (notamment chronologie Parmentier citée et une lettre de Doumer à Briand, 28 avril).

⁴³ Lettre Doumer du 28 avril.

⁴⁴ La décision est prise à l'unanimité par le conseil d'administration de la Banque de l'Indochine le 16 février (P.V.C.A.B.I. et lettre du 31 décembre au ministre des Colonies citée).

Au début de sa carrière, Paul Doumer, gouverneur général à Hanoi, avait entretenu avec la Banque de l'Indochine des rapports assez étroits, noués en particulier à l'occasion de la construction du chemin de fer du Yunnan ⁴⁵.

À ce projet auquel Doumer tenait beaucoup comme la grande œuvre de son règne, la Banque de l'Indochine, représentée déjà par Stanislas Simon, avait accepté de contribuer, au rebours de la [135] Banque de Paris qui s'était, au dernier moment, dérobée. Doumer avait déclaré alors à Simon que, de cette défaillance, « il saurait à l'occasion se souvenir ⁴⁶ » ; peut-être cette rancune garde-t-elle, vingt ans plus tard, quelque vie, et incline-t-elle Paul Doumer à accueillir avec bienveillance les réticences de ses services, et celles de la Banque de l'Indochine. Finally a fait beaucoup écrire que les fonctionnaires et les politiques hostiles à ses plans étaient mus par des liens privilégiés et douteux avec la Banque rivale de la BIC : on cherchera plus loin ce qu'on en peut savoir.

Au rang des motivations extérieures à l'affaire même, il faut évoquer, d'autre part, l'hostilité politique manifestée, par-delà Philippe Berthelot, à Briand lui-même. Ici deux courants principaux : d'un côté, l'extrême droite, de l'Action française et la droite nationaliste, très méfiantes envers la politique étrangère menée, et récemment indignées par la décision prise de ne pas entrer dans la Ruhr malgré les manquements allemands en matière de réparations ; le sénateur royaliste Jules Delahaye croira revenus les temps de sa gloire éphémère de procureur, à l'époque du Panama ⁴⁷, et présentera au Luxembourg plusieurs longues diatribes pleines de verve. Le deuxième courant est celui des « clemencistes », très hostiles aussi à Briand. Édouard Ignace et André Tardieu seront particulièrement actifs à la Chambre et dans la presse. Beaucoup se persuadent que Georges Mandel « tire les ficelles ⁴⁸ ».

Voilà pour le premier camp. Dans l'autre, tout l'effort est porté sur le terrain patriotique, celui de l'influence française en Extrême-Orient, car c'est sur ce terrain qu'on se sent, naturellement, le plus fort.

Ainsi, les catholiques françaises en Chine fournissent un premier et précieux renfort. Elles se sont souvent [136] portées garantes, sur place, envers leurs catéchumènes, de la solidité de la BIC ⁴⁹. Dans un post-scriptum inédit à l'un des télégrammes du 13 janvier, Berthelot a ajouté : « Pour Shanghai et Hong-Kong seulement. Avisez confidentiellement de ce qui précède la Société des missions étrangères qui dispose de moyens propres d'agir sur l'opinion chinoise et les milieux français ⁵⁰. » Les Missions, qui semblent avoir tissé parfois des liens imprudents avec la BIC ⁵¹, déploient de grands efforts auprès de leurs relations parisiennes, qui sont nombreuses et diverses, en faveur du renflouement. M^{gr} de Guébriant, vicaire apostolique de Canton, supérieur général

⁴⁵ Cf. à ce propos Michel Bruguière, « Le chemin de fer du Yunnan, Paul Doumer et la politique d'intervention française en Chine, 1899-1902 », Revue d'histoire diplomatique, 1963, t. 1, 11 et III.

⁴⁶ Brouillon (13 juin 1901) d'une lettre de Stanislas Simon à Demachy, à l'époque directeur de la Banque de Paris, cité par M. Bruguière, p. 94.

⁴⁷ Le 24 décembre 1922 encore, Jules Delahaye évoque dans une lettre personnelle à Jules Jeanneney la perspective d'une « nouvelle séance de Panama », tout en affirmant qu'il voudrait l'épargner au gouvernement, étant donné les circonstances extérieures (archives Jules Jeanneney).

⁴⁸ E.N.-P,L., 7-18 février 1922. Nalèche interprète à l'époque dans le même sens « clemenciste » la désignation, à l'initiative de Justin de Selves, de Jules Jeanneney, « mamelouk de Clemenceau », comme rapporteur de la question au Sénat.

⁴⁹ Ainsi le père Bergougnoux, à Yunnanfou, qui narre à Painlevé ses démêlés avec le consul de France, à l'occasion d'un incident autour de l'agence locale de la BIC, écrit-il le 10 mars 1922: « Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été bouleversé par la catastrophe de la Banque. Il s'y attachait pour moi l'amertume d'être connu pour mes attaches avec l'établissement et le démenti opposé par les faits à la conviction hautement affirmée de ma foi en l'institution. Cela dans un pays, avec une situation où j'ai besoin de garder intacte toute mon autorité morale » (Papiers Painlevé, A.N. 313 AP 173).

⁵⁰ Papiers Millerand, A.E., vol. VIII. Briand — le fait est à noter — ne cite pas ce post-scriptum à la Chambre quand il y lit les télégrammes.

⁵¹ D'après Germain-Martin, témoin oculaire, le père Bergougnoux, quand il était à Shanghai, avait un bureau à la BIC... (Contribution..., souvenirs inédits cités, p. 157).

des Missions étrangères, et surtout son collaborateur le père Robert sont particulièrement pressants ⁵². Germain-Martin, continuant son action, accepte de leur servir de truchement lorsque le père Robert lui explique que, « s'il peut beaucoup dans les milieux d'affaires, il est par contre gêné pour agir dans les milieux parlementaires. ⁵³ »

Le deuxième renfort majeur est politique, et il n'est pas moindre, même s'il est celui d'un homme seul, dont on n'aperçoit pas toujours aisément ce qui le fait courir. On retrouve Louis Loucheur, en ces années vingt, à presque tous les carrefours de la politique, de l'industrie et de la finance. Ce « Tout-en-Or » dont parle Léon Daudet, ce « revolver d'idées », comme écrit Nalèche, est toujours plein d'ardeur, d'énergie, d'ambition. À Philippe Berthelot il porte une visible [137] amitié ⁵⁴. Ministre des Régions libérées, ses initiatives suscitent souvent l'irritation de Doumer qui lui rappelle assez rudement la prééminence de son département ⁵⁵.

Telles étant les forces en place, les protagonistes paraissent tous persuadés, dès la fin d'avril, qu'au point où en sont venues les choses, seul l'argent public pourrait renflouer. La lutte entre Rue de Rivoli d'un côté, Quai d'Orsay et Banque de Paris de l'autre, se déroule alors, avec divers épisodes, selon la ligne suivante : Berthelot et Finaly s'efforcent avec obstination de déguiser à la fois la taille et la nature de l'opération. Sa taille : on minimise les sommes indispensables, dans l'espoir « d'amorcer la pompe » et d'obtenir mieux ensuite, selon un processus bien connu, au nom de la sauvegarde de l'argent déjà engagé. Sa nature : l'ingéniosité des maîtres d'œuvre invente toutes sortes de détours propres à dissimuler la provenance réelle des fonds sollicités, et à justifier le caractère réglementaire et non législatif de la décision espérée. En face, Paul Doumer et le Mouvement général des fonds travaillent avec une opiniâtreté égale à dissiper le rideau de fumée, à montrer tout ce qu'il s'agit d'engager, qu'en réalité le Trésor est directement en cause, qu'il donnerait de l'argent à fonds perdus, donc que le Parlement seul peut autoriser la dépense. L'affaire est ainsi finalement amenée sur la place publique, au grand dam de ce qui peut rester de crédit à la Banque industrielle de Chine ⁵⁶.

La première proposition Finaly date du 27 avril, et marque le début de la relance. Le gouvernement chinois offrant à la BIC de lui délivrer pour 2 500.000 livres de bons du Trésor chinois, on demande au Trésor français de prendre ces bons en caisse et de donner en échange des bons du Trésor français pour la contre-valeur au change actuel, soit 130 millions de [138] francs. La réplique vient dès le lendemain, sèchement, sous forme d'une lettre de Doumer à Briand : « L'opération proposée est purement et simplement une vente à l'État français de bons du Trésor chinois par la BIC, la modalité de paiement stipulée en bons du Trésor chinois n'étant qu'un moyen de libération rendant en apparence l'achat plus facile au gouvernement français. Si, d'autre part, on considère que les bons du Trésor chinois sont à l'échéance du 1^{er} mai 1931, et que, vraisemblablement, il a été impossible de les négocier auprès des banques, on est obligé de conclure qu'il s'agit en réalité d'une subvention demandée au gouvernement français pour la BIC, subvention déguisée sous les apparences d'une opération de trésorerie d'ailleurs incorrecte. » Conclusion : il appartient au Quai d'Orsay de

⁵² Un télégramme très pressant du père Robert est transmis à Doumer par Jean Jadé, député du Finistère, en juillet 1921, A.N., F30, 677.

⁵³ Germain-Martin, Contribution..., souvenirs inédits cités, p. 157.

⁵⁴ Lettre significative à Ph. B., après la démission de celui-ci, 26 décembre 1921 coll. D. L.-B.

⁵⁵ Note Doumer à Loucheur du 7 juin 1921 et réponse de Loucheur, 8 juin, où il proteste de son respect pour la solidarité ministérielle et la prééminence des Finances en l'occurrence, A.N., F30, 677. L'incident est su, et Nalèche l'évoque (E. N.-P. L., 9-10 juin).

⁵⁶ Le point de vue du ministère des Finances sur le déroulement de l'affaire d'avril à juin est bien résumé dans une longue lettre justificative de Doumer à Millerand, en date du 5 juillet 1921, publiée par *la Vie financière* du 19 janvier 1922, et dont l'original est aux Papiers Millerand, A.E., vol. 8, p. 59-62.

demander au Parlement les crédits nécessaires, s'il juge que cette subvention, « qui devrait sans doute être de l'ordre de plusieurs centaines de millions », est indispensable au maintien de l'influence française en Extrême-Orient ⁵⁷.

Même jeu dix jours plus tard quand le Quai d'Orsay propose que le conseil des ministres autorise et garantisse un projet d'émission par la BIC, au nom du gouvernement chinois, d'un emprunt de 300 millions de francs sur le marché français. De sa main, Berthelot écrit en marge du document: « M. Briand approuve pleinement ce projet sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Il estime que la combinaison de garantie (combinée avec l'escompte des bons chinois pour 2 500.000 livres) donnera à l'affaire l'élasticité voulue pour reprendre avec toute sa force et sans dommage pour personne. » Voire ! réplique Parmentier — et il montre l'impossibilité de solliciter un marché français déjà saturé par les besoins de crédit de l'État et les nécessités de la reconstruction, par conséquent la responsabilité politique et financière grave qu'encourrait le gouvernement en prenant sur lui d'autoriser et de garantir l'emprunt ⁵⁸.

Même jeu encore à la fin de mai, où s'exaspère au plus fort l'antagonisme. Tout se passe comme si, chaque fois que sur l'échiquier Berthelot et Finaly avancent un pion, Parmentier en plaçait un autre qui verrouillât l'offensive.

[139]

— Consentez donc au gouvernement chinois, propose Finaly à Doumer le 23 mai, le prêt que vous ne pouvez faire à la Banque industrielle de Chine, à charge pour Pékin de rétrocéder l'argent à cette dernière. — Nous pourrions peut-être songer, répliquent en substance Doumer et Parmentier, à consentir un prêt, conformément à divers précédents, à un gouvernement qui fut l'allié de la France pendant la guerre, mais à supposer, ce que nous ne croyons pas, que l'exécutif fût légitimé à en décider seul, il faudrait que Pékin en fît la demande officielle.

Le contre est efficace, car aussi bien Rue de Rivoli qu'au Quai d'Orsay, on sait que la crise ministérielle qui sévit en Chine rend cette dernière exigence impossible à satisfaire dans l'immédiat : lorsque le 1^{er} juin, après divers échanges de lettres, Doumer et Parmentier délèguent Pierre de Moüy chez Berthelot pour lui dire qu'on ne bougera pas de cette position, le secrétaire général perd son sang-froid et s'écrie avec colère que « le fait de formuler de semblables conditions équivaut à un refus » : à vrai dire, rien n'est plus exact.

C'est alors que, « reprenant possession de lui-même » — au témoignage de son interlocuteur —, Berthelot pose sur la table une dernière carte. Puisqu'il est impossible d'obtenir la signature d'un représentant qualifié du gouvernement chinois, le gouvernement français pourrait donner sa garantie, sous forme de bons du Trésor, à l'escompte par la Banque de France des bons du Trésor chinois s'élevant à 2500000 livres...

Berthelot garde-t-il encore vraiment l'espoir de convaincre ? Il peut bien expliquer à Briand, dans une lettre personnelle, que Doumer « donne l'impression d'être favorable », que la combinaison est « d'une simplicité très grande », que, de l'avis de Robineau et de Finaly, « cela correspond exactement à l'importance pour notre influence à l'étranger de sauver l'affaire⁵⁹ »..., il doit bien savoir que le détour par l'Institut d'émission ne change rien au fond des choses, et les Finances n'ont pas de peine à neutraliser une fois de plus l'adversaire en observant que, « quel que soit le mécanisme envisagé en vue [140] de réaliser l'opération, celle-ci se résoudra toujours en

⁵⁷ A.N., F30, 677, 28 avril 1921

⁵⁸ Projet de lettre (établi au Quai d'Orsay) du ministre des Finances à Padoux, conseiller du gouvernement chinois en mission à Paris, 9 mai 1921, et note de Parmentier, 10 mai, A.N., F30, 677.

⁵⁹ Lettre citée par Georges Suarez, *Briand, op. cit.*, p. 324, n. 2. Elle n'est pas datée, mais son contenu permet de la situer à ce point du développement.

dernière analyse en une avance du Trésor à un établissement privé ». Or, « il est sans exemple que le gouvernement français ait consenti, même sous forme de garantie, une subvention à une société privée sans l'assentiment du Parlement ». Retour au point de départ : la boucle est bouclée ⁶⁰.

Derniers sursauts dans l'ombre, juin 1921.

Faut-il espérer encore ? L'optimisme de Loucheur se charge alors de solliciter une autre manne. Pourquoi ne pas se tourner vers le milieu industriel, jusqu'ici laissé hors du jeu ? Le ministre des Régions libérées en fait approuver l'idée par ses collègues du gouvernement au conseil du 3 juin ⁶¹, et demande pour commencer 25 ou 30 millions à l'Union des industries métallurgiques et minières [UIMM], et notamment au Syndicat des Forges, principal syndicat membre de l'Union.

Plusieurs réunions se tiennent rue de Madrid, au siège du Comité. Finaly, toujours sur la brèche, est venu plaider le dossier. François de Wendel, président du Comité, député modéré de Meurthe-et-Moselle, est hostile à Briand, et n'est nullement porté à l'aider pour des motifs politiques. Régent de la Banque de France, il a déjà trouvé Robineau, en février, « un peu faible vis-à-vis des partis politiques ⁶² ». À présent plus directement concerné, il se charge, après consultation avec ses confrères de Châtillon-Commentry — [Henry] Darcy et Bordet ⁶³ — et de la Marine-Homécourt — Théodore Laurent —, d'exprimer un très net « non possumus » à Finaly. Et il a ce commentaire significatif pour lui-même : « On cherche à faire 100 millions de cavalerie qui s'ajouteront aux 150 millions qui galopent déjà [...]. On agite le spectre de la révolution que favoriseraient des krachs financiers, on sort de grands mots : crise de régime, ruine de l'influence française en Chine ! En [141] réalité, il s'agit seulement de sauver André Berthelot et toute la clique qui gravite autour de lui⁶⁴ »

Il ne reste plus à Loucheur qu'à prendre acte, le 10 juin, du refus des industriels ⁶⁵, puis à se retourner, dans une ultime tentative, au cours de la deuxième quinzaine de juin, vers les grandes banques de la place ⁶⁶.

La tactique consiste, pour les impressionner, et arracher enfin leur consentement, à faire jouer cette même solidarité de la peur qui n'a pas assez ému les industriels : les banques seraient en grand péril d'être entraînées dans la chute de la BIC, qui provoquera l'adoption d'une législation nouvelle destinée à restreindre gravement la liberté de tous. On risque même — voici la grosse artillerie — d'amener une crise de régime, et, rien de moins, la fin du capitalisme libéral en France. Le 23 juin, Étienne de Nalèche, qui est fort hostile au plan de renflouement, déjeune avec Loucheur et rend compte des thèmes que tâche de répandre, de concert avec Finaly, le ministre des Régions libérées : « [Il] tombe à bras raccourcis sur les établissements de crédit qui résistent à l'injonction d'avoir à avancer 200 ou 250 millions pour sauver la face. Ce ne sont que vengeances particulières ! Et si la BIC tombe, c'est leur propre fosse que ces établissements creusent. L'affaire n'est plus une opération de banque, c'est une affaire d'État [...] tellement grave qu'[elle] peut entraîner une crise de régime, ou, en tout cas,

⁶⁰ Le récit de ce dernier round — j'ai négligé de nombreuses escarmouches de détail pour dégager l'essentiel — se fonde, outre la lettre citée ci-dessus, sur divers documents, qui sont à A.N., F30, 677 et 672.

⁶¹ Chronologie Parmentier et conversation de Loucheur avec Stanislas Simon, le 4 juin, P.V.C.A.B.I., - juin.

⁶² Cahiers inédits de François de Wendel, t. XI, 20 février 1921 : « Berthelot reste président de [son] établissement, ce qui est un scandale. »

⁶³ Bordet (Lucien)(1846-1926) : voir sa notice en partie AFN sur le Qui êtes-vous ? 1924 Algérie ou Tunisie.

⁶⁴ François de Wendel, *Cahiers inédits*, t. XI, 8-9-10 juin.

⁶⁵ Loucheur à Doumer, 10 juin 1921, A.N., F30, 677.

⁶⁶ Cf. notamment le récit d'un entretien de Thion de La Chaume au ministère des Colonies avec Sarraut et Loucheur, le 20 juin. Loucheur réclame sans succès 5 millions à la Banque de l'Indochine (P.V.C.A.B.I., 22 juin).

une loi sur les dépôts. Le Lyonnais et le Comptoir, en ne coopérant pas au salut et en refusant l'argent de leurs actionnaires, signent leur arrêt de mort, etc. » Et Nalèche ajoute : « Modestement, je demande si, désormais, parce qu'une banque aura eu des fous ou des malfaiteurs pour la diriger, c'est le contribuable qui devra la sauver. C'est une opinion, mais je voudrais être fixé. On reste coi. Je donne à L. les renseignements que j'ai reçus de Chine [sur l'insolvabilité du gouvernement de Pékin]. Il semble n'y faire aucune attention, pas plus qu'à l'observation que je lui fais que je ne crois pas le Japon, les États-Unis et consorts disposés à nous [142] laisser prendre un contrôle sur la Chine. Tout ceci, pffft ! cela n'a aucune importance. Comment voulez-vous qu'on nous empêche de mettre la main sur la Chine avec le consentement du gouvernement ? - Je crois que ces gens-là sont fous ⁶⁷. »

En tout cas, la campagne est vaine. Tandis que, de Chine, la légation française signale que la situation de la BIC « s'aggrave d'heure en heure ⁶⁸ », le 29 juin, dans le cabinet de Doumer et en présence d'un Loucheur qui déploie en vain toutes les ressources de son éloquence, les représentants des grandes banques opposent un refus catégorique et définitif à Finaly ⁶⁹. On avait espéré le soutien d'Édouard de Rothschild, qu'on avait fait spécialement convoquer par Briand⁷⁰ : il paraît bien s'être dérobé.

Et c'est ainsi que, **le 30 juin, la Banque industrielle de Chine se trouve étranglée**. Elle décide la fermeture des guichets et elle demande au tribunal de commerce de la Seine le bénéfice du « règlement transactionnel », procédure récemment définie qui lui permet d'éviter une faillite immédiate : requête qui sera agréée le 26 juillet ⁷¹. La déconfiture est connue. Les télégrammes de protestation et d'appel au secours affluent de Chine à Paris, et plusieurs sont rendus publics ⁷². L'affaire appartient désormais tout à fait à l'opinion, au Parlement et à la presse, et le champ de bataille va pouvoir s'élargir.

Le 3 juillet, le peintre mondain — et très conservateur — Jacques-Émile Blanche écrit dans une lettre privée à son ami François Mauriac : « Quand on pense à notre régime, à ce Briand personnellement intéressé dans la Banque Berthelot [...], quand on médite un peu sérieusement sur le cas Philippe Berthelot, seul représentant de la diplomatie chez nous, il y a, en vérité, de quoi frémir. Le père Berthelot disait de Philippe : " Il finira au bagne" . ⁷³ » Le ton des ennemis est donné...

Devant l'opinion, juillet 1921-janvier 1922.

Le 8 juillet, la Chambre aborde la question par un biais: à propos de la fixation de la date de l'interpellation d'Ernest Outrey, député de Cochinchine. Briand s'est expliqué deux jours plus tôt devant les commissions sénatoriales des Affaires étrangères et des Finances réunies, et il a pu préparer le terrain. Au Palais-Bourbon, le débat tourne

⁶⁷ E.N.-P.L., 23 et 24 juin 1921.

⁶⁸ Télégrammes de Gaston Maugras, 24 et 26 juin 1921, doubles à A.N., n° 677. [Gaston Maugras (1884-1965) : fils de Gaston Maugras (1851-1927), historien et administrateur de sociétés, et de Cécile Bapst. Frère cadet de Roger Maugras, également diplomate. Ép. en 1927 Aimée d'Abzac. On le retrouve plus tard administrateur de la Banque de Syrie et du Liban.]

⁶⁹ Sont présents (d'après la chronologie Parmentier) : Finaly et Oudot pour la Banque de Paris, Édouard de Rothschild, Frédéric Mallet pour leurs maisons, Monplanet (dont le récit détaillé est au P.V.C.A.B.I., 6 juillet 1921), Sanislas Simon et Thion de La Chaume (Banque de l'Indochine), Céliet et Boyer (Comptoir national d'escompte), Lefevre (Crédit Lyonnais), Simon (Société générale), [Émile] Level (Banque nationale de crédit), Charles Sergent (Banque de l'Union parisienne), Rossier (Crédit national [sic : commercial] de France [CCF]).

⁷⁰ Lettre de Loucheur à Doumer, 18 juin 1921, A.N., F30,677. Briand convoque Rothschild le 19 au matin.

⁷¹ Il s'agit de la procédure organisée par la loi du 2 juillet 1919, qui donne un délai avant la faillite.

⁷² La collection en est à A.N., F30, 677.

⁷³ François Mauriac et Jacques-Émile Blanche, Correspondance, 1916-1942, Paris, Grasset, 1976, p. 93.

autour des trois télégrammes adressés le 13 janvier par Philippe Berthelot, pour démentir les rumeurs pessimistes, à divers postes diplomatiques ⁷⁴.

Briand couvre sans nuances son subordonné et collaborateur favori, et il obtient finalement à grand-peine, en surmontant différents incidents de séance, et trouvant contre lui à la fois l'extrême gauche communiste, les « clemencistes ⁷⁵ » et la droite nationaliste ⁷⁶, que soit voté l'ajournement du débat qui lui donnera le répit des vacances.

Il reste qu'il n'a pas été clairement répondu à la question simple formulée en ces termes par Edmond Gast, député de Seine-et-Oise : « Comment se fait-il qu'un fonctionnaire, secrétaire général des Affaires étrangères, ait pu, par une dépêche, engager le crédit de l'État, et comment se fait-il que cette dépêche, qui n'a pas été communiquée au ministre des Affaires étrangères, ait pu être envoyée dans des conditions [144] aussi particulières, alors que ce fonctionnaire, par ses liens de famille, pouvait avoir des intérêts considérables dans l'affaire en question ⁷⁷ » Ainsi, le champ reste libre pour les attaques contre « Sir Philip », comme dit Maurras dans *l'Action française*. Et l'épée de Damoclès demeure suspendue au-dessus du ministère.

Durant tout l'été 1921, l'on s'acharne, autour de Loucheur et de Finaly — tandis que Berthelot se met en retrait et fait dire qu'il ne s'occupe plus officiellement de l'affaire ⁷⁸ —, à réaliser le projet d'emprunt chinois.

L'idéal serait d'obtenir la tête de Doumer. Il est malade, fait retraite chez lui, à Chatou. On le fait attaquer sur un terrain de diversion, celui des négociations sur les réparations, par le truchement des mêmes journaux qui lui reprochaient de ne pas donner l'aval de la France aux bons chinois ⁷⁹. Mais le ministre tient bon et en septembre, il resurgit, guéri, de sa retraite. Dans une lettre à sa sœur, Camille Langlois, le 7 septembre, André Berthelot note tristement : « Il a été impossible de débarquer Doumer qui s'est cramponné âprement ⁸⁰... »

Autre sujet d'inquiétude pour le camp du renflouement : le rapport de l'inspecteur des finances André Poisson, déposé le 22 juillet, qui demeure en principe secret, mais dont le contenu transpire vite, et qui développe une critique sévère des [145] opérations effectuées, y compris de l'emploi des fonds avancés en janvier par le consortium de soutien.

L'hostilité de la Rue de Rivoli à un emprunt spécial se renforce encore de l'appui reçu de la colonie chinoise de Paris, qui, le 30 juin, proteste contre « cet emprunt qui serait

⁷⁴ Archives du Sénat, procès-verbaux des commissions, séance du 6 juillet, p. 176-220, et *J.O., Débats de la Chambre*, 2, séance du 8 juillet 1921, p. 3.309 à 3.316.

⁷⁵ « Les clemencistes marchaient à fond et comme un seul homme. Un assistant me dit ce matin que Tardieu était à côté de Leygues quand celui-ci a pris la parole. Il avait été sérieusement endoctriné » (E.N.-P.L., 9 juillet).

⁷⁶ « M. Le Provost de Launay : Je regrette d'être, pour une fois, de l'avis de M. Cachin... (rires à l'extrême gauche).

M. Marcel Cachin: Je n'en suis pas, moi non plus, plus flatté que cela » (*J.O.*, p. 3315).

⁷⁷ *J.O.*, p. 3314. Dans une lettre personnelle adressée à Millerand à ce propos, le 4 juillet, Berthelot écrit : « Je crois que l'intention de M. Briand est de dire (ce qui est la vérité) que, dès son arrivée, je lui ai montré les télégrammes (qui ne l'ont d'ailleurs nullement arrêté), et qu'il me couvre même pour ceux-là. Je n'ai pas le moindre souvenir de ce que j'ai pu vous dire à ce moment de la démarche du consortium et des télégrammes envoyés sur sa demande : très probablement, je ne vous en ai pas parlé. Mais, si je l'avais fait, il me semble que vous l'auriez approuvé. Dans tous les cas il n'y a rien à faire de ce côté. Je me rends compte maintenant qu'il eût été correct de vous tenir au courant et d'avoir votre approbation en raison de la crise ministérielle. Mais je suis toujours terriblement pressé et agissant un peu trop seul » (Papiers Millerand, A.E., vol. VIII, p. 54)

⁷⁸ Compte rendu d'une visite de Pierre de Moüy aux Affaires étrangères le 18 juillet : il est reçu par Albert Kammerer qui lui annonce que Berthelot ne suit plus personnellement l'affaire (A.N., F30, 677).

⁷⁹ Nalèche le note soigneusement, commentant : « Il semble bien qu'on veut lui faire payer son attitude pour la BIC, à lui et à certains de ses collaborateurs, notamment Par[mentier]... » (E.N.-P.L., 16-17 août 1921.)

⁸⁰ Coll. D. L.-B.

négocié par des Chinois dont les garanties morales sont sujettes à caution, et qui ne sont nantis d'aucun mandat impératif ou officiel du peuple chinois ⁸¹ ». Plusieurs membres du Parlement chinois, dont le président du Sénat, prennent bientôt le relais, proclamant qu'ils jugent inéquitable que l'on fasse payer au contribuable chinois, même à terme, les faiblesses de la BIC. Pis encore: à la fin de juin, Wang Tseng-sze, conseiller de la légation de Chine à Paris; est venu dire à Parmentier ravi de l'entendre que la légation « n'avait fait aucune démarche » au sujet de l'emprunt dont parlaient les journaux et qu'elle « demeurait persuadée que son gouvernement n'avait aucune intention de ce genre ⁸² »... Et en effet, le 19 juillet, on apprend de source plus directe que le ministre chinois des Finances ne paraît plus disposé, malgré la pression du représentant français, à se lancer dans l'affaire de l'emprunt. Les incertitudes politiques à Pékin, naguère favorables aux manœuvres de la BIC, semblent se retourner à présent contre elle.

Il advient pourtant qu'après diverses escarmouches ⁸³, l'offensive de Finaly donne l'impression d'atteindre son but.

[145] Doumer se fait soudain plus souple — sans qu'on aperçoive exactement les motifs de cette évolution : lassitude, craints de nouvelles attaques dans la presse, ou bien quelque autre influence cachée ? Le 2 octobre, Parmentier, de retour de vacances, apprend avec déplaisir « qu'en raison des attaques dont la direction du Mouvement général des fonds a été l'objet, le ministre désormais traitera directement et personnellement l'affaire ⁸⁴ ». Sur intervention de Briand et de Loucheur, le parquet suspend les poursuites envisagées pour distribution de dividendes fictifs contre les dirigeants de la BIC, notamment André Berthelot ⁸⁵. Le 4 octobre enfin, Doumer fait savoir officiellement à la Banque de Paris et des Pays-Bas que, Pékin revenant sur son refus, le conseil des ministres accepte le principe d'un emprunt chinois à lancer en France, moyennant qu'une notable partie en soit affectée à des commandes à l'industrie française ⁸⁶.

Touche-t-on au but ? Au moment où on peut le croire, voici qu'à nouveau s'effondre l'échafaudage : les nouvelles venues de Chine quant au crédit du gouvernement de Pékin sont si mauvaises ⁸⁷ que, le 17 octobre, Finaly fait connaître qu'il abandonne son projet ⁸⁸.

⁸¹ « Ordre du jour de l'Assemblée générale de la colonie chinoise en France » réunie le 30 juin 1921 au palais des Sociétés savantes, tract imprimé, A.N., F30, 677.

⁸² Note Parmentier pour Doumer, 29 juin 1921. Début juillet, *le Matin* fait écho à ce démenti. Dans sa lettre personnelle à Milflerand du 4 juillet citée, Berthelot explique à ce propos que les pourparlers ont été poursuivis à Pékin en dehors du ministère des Affaires étrangères par le représentant du gouvernement chinois à la BIC : « Parmentier a fait demander au vague attaché commercial chinois à Paris s'il était au courant et celui-ci a naturellement dit non. La légation de Chine n'est jamais mêlée aux pourparlers qui sont à Pékin : c'est sur cette déclaration que les Finances disent qu'il n'y avait pas acceptation officielle de l'emprunt par le gouvernement chinois. Ce n'est ni sérieux ni honnête. »

⁸³ C'est ainsi par exemple que l'homme d'affaires François Carnot, agent de comptoir [Chiris] en Extrême-Orient, est sollicité par Milflerand, le 17 juillet, de devenir « le pivot de la reconstitution de la BIC » — mais il est accueilli avec tant de froideur par André Berthelot et la Banque de Paris (chasse gardée...) qu'il renonce bientôt (A.N., F 30, 677).

⁸⁴ Note Parmentier, 2 octobre 1921, A.N., F 30, 677. Doumer a avisé le conseil des ministres de sa décision. En réalité, les dossiers témoignent que les services de Parmentier continuent de suivre l'affaire, et même donnent encore leur avis, par la suite.

⁸⁵ Lettres manuscrites d'André Berthelot, 24 septembre et 8 octobre, et de Philippe Berthelot (s. d., début octobre) à Loucheur le priant de parler de la question à Briand, Papiers Loucheur, carton 3, dossiers 11 et 12.

⁸⁶ Chronologie Parmentier, lettre Finaly du 3 octobre, note critique d'André Poisson, même date, lettre de Doumer à Finaly, 4 octobre, télégramme des A.E. au ministre de France à Pékin pour lui dire que le gouvernement français accepte le principe d'un emprunt et que la Banque de Paris reste à la tête du groupe, A. N., F 30, 677.

⁸⁷ Les divers télégrammes Maugras sont éloquentes dès le mois d'août.

⁸⁸ Finaly à Doumer, 17 octobre 1921, qui rend le ministère des Finances responsable de l'échec dû au temps perdu, A.N., F 30, 677.

Ce n'est pourtant là qu'une fausse sortie : le 30 octobre, Loucheur, qui a rattrapé par les basques, sur les instances de Philippe Berthelot ⁸⁹, un Finaly qui ne souhaitait probable- [147] ment que cela, remet à Doumer un nouveau plan tout différent — qui se fonde sur une idée qu'on a vue se profiler à partir du mois d'août ⁹⁰ : on utiliserait pour renflouer la BIC, en accord avec le gouvernement chinois, le reliquat (soit, intérêts compris, 400 millions de francs-or) de l'indemnité dite « des Boxers » que le gouvernement chinois s'était engagé, à la suite des émeutes de 1901 et de l'expédition alliée, à payer pour dédommagement ⁹¹.

La Rue de Rivoli, tout en multipliant les critiques de détail, n'oppose pas cette fois-ci d'objection dirimante ⁹². Et la Chambre accorde sa confiance au gouvernement le 27 décembre 1921, quand il annonce qu'il va déposer un projet de loi permettant la combinaison des Boxers. Mais le tableau, entre-temps, a grandement changé. Le 27 décembre, Philippe Berthelot n'est plus, depuis 48 heures, secrétaire général des Affaires étrangères : car l'interpellation de Pierre Taittinger, le 24 décembre, a apporté deux éléments nouveaux et décisifs à l'accusation.

Dans ses télégrammes du 13 janvier, Berthelot avait invoqué une campagne de fausses nouvelles répandues en Extrême-Orient par l'agence Reuter : Taittinger lit une lettre de Reuter qui dément formellement avoir jamais mentionné la BIC avant le 13 janvier. La protestation de Reuter avait été publiée par les journaux de Londres dès le 22 juillet ⁹³, mais étouffée à Paris ⁹⁴ — signe remarquable de la puissance Finaly — et ignorée de l'opinion.

Chose plus grave encore, Taittinger révèle que le 22 janvier, six jours après la formation du gouvernement Briand, Berthelot avait télégraphié à Casenave ⁹⁵, agent financier du gouverne- [148] ment français à New York, pour lui demander son appui moral auprès des banques américaines. Ignorée de Briand, la dépêche était partie du Quai d'Orsay avec la signature du secrétaire général, mais elle était arrivée à New York — mystérieusement — avec celle du président du Conseil.

De ce double coup, Berthelot, malgré la générosité de Briand ⁹⁶, n'a pu se relever. Dans sa lettre de démission, il écrit notamment : « ... J'ai invité l'agent financier qui est un de mes amis, un de mes correspondants, à user de son crédit dans les banques qu'il fréquente journellement. Là est mon tort. J'ai commis une erreur. J'aurais dû vous en parler. Je ne l'ai pas fait. J'ai cru pouvoir le faire vu l'urgence et du reste le caractère privé que je donnais à ce télégramme me paraissait évident puisqu'il porte la mention " de M. Berthelot à M. Casenave ". J'ai eu tort de ne pas vous en parler. Je ne veux pas avoir ce tort. Je suis un fonctionnaire consciencieux et scrupuleux. J'ai mis contre moi les apparences. Par conséquent, je m'en vais. » Le président du Conseil peut bien réussir à éviter une commission d'enquête, mais il est lui-même sévèrement touché : c'est

⁸⁹ Lettre manuscrite de Philippe Berthelot à Loucheur, Papiers Loucheur, 3, 12 : « il me semble que la lettre de F. est modérée et ne ferme pas tout à fait la porte. Il n'y a que vous qui puissiez le ramener. »

⁹⁰ La première mention au dossier du Mouvement des fonds date du début août.

⁹¹ D'après le protocole du 7 septembre 1901, l'indemnité due à la France se monte à 265 millions (soit 15,75 % du total dû aux Alliés)-. En 1921, 247 restent à payer, soit avec les intérêts plus de 400 millions.

⁹² On trouve bien deux notes détaillées et très critiques de Parmentier datées 7 et 11 novembre — mais elles sont moins radicalement hostiles que dans les précédentes occurrences, et l'on sait que le Mouvement des fonds est désormais en retrait.

⁹³ Son texte est dans Georges Suarez, *Briand, op. cit.*, p. 327.

⁹⁴ Le premier démenti de Reuter date du 13 juillet, mais seuls *les Débats* le publient. Nalèche note à ce propos : « Tous les journaux de ce matin sont muets et l'agence Havas n'a pas dit ouf. La bonne foi règne décidément dans nos sphères politiques » (E.N.-P.L., 12-13 juillet).

⁹⁵ Ancien diplomate en poste à Pékin, puis directeur du siège de la Banque de l'Indochine dans la capitale chinoise, Maurice Casenave sera nommé en 1923 administrateur de la Banque franco-chinoise et le restera jusqu'à son décès en octobre 1935 [A.L.].

⁹⁶ « Je suis de ces ministres qui pensent que les fonctionnaires ne sont pas des petites choses fragiles qu'on brise sur son genou pour sauver sa propre existence... » (*J.O.*, Débats de la Chambre, 21 séance du 24 décembre 1921, p. 5.271).

moins de quinze jours plus tard, dans les remous de la conférence de Cannes, qu'il va quitter le pouvoir. Et l'affaire de la BIC perd dès lors une bonne part de sa portée politique.

Une presse manipulée.

À partir du moment où la demande de règlement transactionnel a étalé devant l'opinion publique les difficultés de la BIC, Finaly et son camp, dépouillés de l'espoir du secret, se sont trouvés les mains plus libres pour jouer de la presse contre les oppositions rencontrées au ministère des Finances. Dans un rapport ultérieur et récapitulatif rédigé par Parmentier pour Lasteyrie, successeur de Paul Doumer, le 12 juin 1922, on peut lire à ce propos : « Sur le refus du ministre des Finances d'escompter les bons du Trésor chinois sans autorisation du Parlement, la Banque de Paris et des Pays-Bas entreprit contre lui et contre la direction du Mouvement général des fonds une [149] très violente campagne de calomnies. Son activité lui assura pour cette campagne le concours — ou tout au moins le silence — de toute la presse parisienne, à l'exception de *l'Action française*, de *la Libre Parole*, de *l'Éclair* et de la chronique financière des *Débats*. Cette campagne [fut] extrêmement violente aux mois de juillet, août, septembre et décembre 1921 ⁹⁷. »

Ce qu'on aperçoit des procédés de Finaly jette en effet un jour intéressant sur le rôle de la presse en l'occurrence, et les moyens employés pour peser sur elle ⁹⁸.

Jusqu'à la fin de mai, motus ! Le 31 mai, le *Figaro*, mentionnant l'affaire pour la première fois dans ses colonnes — encore est-ce sans citer spécifiquement le nom de la banque — dit s'être volontairement abstenu d'en parler « bien que ses embarras aient été de notoriété publique depuis février ». Tandis que la « grande presse » — les « cinq grands » et *le Temps* en particulier — continue d'observer un silence religieux ⁹⁹, les feuilles qui évoquent l'épisode commencent, tout en mettant l'accent sur la solidité profonde de l'établissement menacé, de s'en prendre à mots couverts à la Rue de Rivoli et aux banques rétives devant le nouvel appel au secours. Ici se distinguent *l'Information* et *le Petit Bleu* d'Alfred Oulman, dont les liens avec la Banque de Paris sont avérés ¹⁰⁰.

Le 24 juin, Nalèche narre, à propos du *Figaro*, quand cette feuille met une sourdine aux attaques, l'épisode suivant, qui est curieux : « Brinon se trouvait hier au *Figaro* dans le bureau d'Aymard avec Aubert, l'écrivain financier et économique du *Figaro*. Coups de téléphone violents de Finaly et de Pernotte à Aubert : „ Il faut attaquer le gouvernement et la Banque d'Indochine. — Non, répond Aubert, ce n'est plus possible, tout le public est maintenant au courant. Nous ne pouvons [150] vraiment plus continuer nos attaques. Ce qui était possible il y a quelques semaines ne saurait l'être maintenant. „ Finaly furieux : „ J'ai rendu des services au *Figaro*. Il n'y a pas deux manières d'être ami. Il faut marcher. „ Mais le dernier mot resta à Aymard qui comprit qu'une somme, quelle qu'elle soit, n'aurait pas compensé le tort fait au *Figaro* et finalement il refusa et tint bon ¹⁰¹... »

L'histoire s'éclaire quand on sait que Camille Aymard, ancien magistrat en Indochine, devait probablement à Pernotte le commencement de sa fortune. L'inspecteur des finances Poisson, examinant la situation de la BIC au printemps de 1921, y découvre un

⁹⁷ A. N., F30, 678.

⁹⁸ Il est intéressant d'observer que parmi les actionnaires de la BIC on voit figurer pour 250 titres le nom de Maurice Mignon, « publiciste » (en fait l'un des plus efficaces « distributeurs de publicité » — c'est le mot pudique en usage), qu'on rencontre, discrètement influent, au détour de diverses affaires de presse et de politique dans les années vingt : on le retrouvera plus loin à propos du journalisme financier.

⁹⁹ La première mention dans *le Temps* est du 1^{er} juillet.

¹⁰⁰ Cf. Pierre Albert, in *Histoire générale de la presse française*, de Bellanger, Godechot, Guiral et Terrou, t. III, 1871-1940, Paris, PUF, 1972, p. 587.

¹⁰¹ E.N.-P.L., 24 juin. Fernand de Brinon (1885-1947) est rédacteur politique aux *Débats*, où il est entré en 1909.

compte débiteur de 186.000 francs au nom d'Aymard et un autre de 273.000 au nom de la Société que celui-ci a fondée en mai 1920 dans le dessein de racheter le journal *la Liberté*¹⁰². Nalèche, qui a eu vent de cet appui, ajoute qu'Aymard devrait, d'autre part, à Finaly le million — ou les millions — qui lui avaient permis peu auparavant d'entrer au *Figaro* en rachetant un important lot d'actions au prince Roland Bonaparte¹⁰³. Seulement, il se trouve qu'il est déjà en cheville avec le parfumeur François Coty à qui il est en passe de revendre ces mêmes titres moyennant gros bénéfice, et ce fait explique peut-être sa capacité de résistance à Finaly.

Un autre cas remarquable est celui de *la Lanterne*. Ce vieil organe radical, devenu confidentiel, a été remis à flot à la fin de 1918 grâce à des avances considérables de la BIC : son compte débiteur s'y élève en juin 1921 à 957.000 francs¹⁰⁴.

Nulle surprise donc s'il se distingue par un optimisme euphorique quant à l'avenir de sa secrète bienfaitrice, et par la virulence de ses attaques, quasi quotidiennes jusqu'au printemps 1923, contre les empêcheurs de renflouer en rond¹⁰⁵.

La part faite des difficultés accidentelles et des éventuelles ingratitude, Finaly doit bien constater qu'à partir du début de juillet, une fois la débâcle affichée, il lui faut faire modifier et les thèmes et le style. L'optimisme à tout crin aussi bien que les précautions antérieures qu'inspirait la nécessité de ne pas trop attirer l'attention sur les difficultés de la BIC ne sont plus de mise. Si l'on ne nie plus que l'institution soit mal en point, on peut s'en prendre sans ménagement à Doumer et à Parmentier, dont les refus seuls l'auraient conduite à ces malheurs provisoires.

Avec des variations marquées dans la virulence, la thèse du renflouement à tout prix triomphe alors dans *le Petit Journal*, *le Journal*, *le Petit Parisien*, *l'Œuvre*, *l'Homme libre* et *le Rappel*. *Le Petit Bleu* et *l'Information*¹⁰⁶, sur leur lancée, s'exaspèrent.

Parmi les exceptions que cite Parmentier à Lasteyrie, ni *l'Éclair* — sous l'influence clemenciste par André Tardieu¹⁰⁷ —, ni *la Libre Parole*, feuilles toutes deux moribondes, ne comptent vraiment dans le concert. Seuls importent *les Débats* et *l'Action française*, où Charles Maurras mène, à partir du début de juillet, une campagne enflammée contre Philippe Berthelot, dans le dessein non dissimulé d'atteindre Briand à travers lui¹⁰⁸. « Philippe et Aristide sont comme les deux [152] artistes du père Hugo : " L'un sculptant l'idéal, et l'autre le réel ", tous deux partageant le profit¹⁰⁹ » : tel est le ton des attaques.

¹⁰² Rapport Poisson, p. 19 (Papiers Loucheur).

¹⁰³ C'est ce qu'affirme en tout cas Nalèche (E. N.-P.L., 27-29 juillet).

Dans sa lettre du 3 juillet 1921 à Mauriac citée, Jacques-Émile Blanche écrit que Roland Bonaparte a mis de l'argent dans la BIC « en vue de financer l'ascension au trône de son gendre Georges de Grèce ». Canard ?

¹⁰⁴ Rapport Poisson, p. 19. Durant les mois d'administration sous influence Finaly, ces avances sont portées comme irrécouvrables (de même qu'une part de celles consenties à Camille Aymard), ce dont Poisson s'indigne (p. 27). Taittinger évoque la question à la tribune (*J.O.*, Débats de la Chambre, 24 décembre 1921, p. 5.264). À noter enfin qu'André Berthelot écrit le 1^{er} février 1922 à Jules Jeanneney qu'il a vendu ses actions de *la Lanterne* en 1918 « parce que son attitude était opposée à [ses] idées et [l']irritait ». Mais il paraît ignorer le compte débiteur (archives Jules Jeanneney).

¹⁰⁵ *La Lanterne*, juillet 1921-mars 1922, passim.

¹⁰⁶ *L'Information* écrit le 2 juillet, sous la plume de Léon Chavenon, et ceci donne le ton : « Par une défaillance qui sera imputée à la France même, nous perdons les avantages inappréciables que nous valait la situation privilégiée de la Banque. Nos rivaux nous méprisent et se rient de nous. Nous perdons ainsi peu à peu, pour on ne sait quelles obscures querelles qui se déroulent dans l'ombre, ce qui devait faire la richesse et la puissance de la nation. »

¹⁰⁷ Encore Émile Buré, dans ce journal, penche-t-il d'abord en juillet dans le sens contraire.

¹⁰⁸ La première attaque de Maurras date du 30 juin. À noter que Nalèche affirme que, du temps de sa prospérité, la BIC avait consenti « d'énormes crédits à des aboyeurs de l'AF », provoquant des attaques contre ses rivaux (E.N.-P.L., 5 juin 1921). Il y a maintenant changement de cap. Mais Léon Daudet, camarade d'enfance de Philippe Berthelot, s'abstiendra personnellement, jusqu'après sa démission, de l'attaquer (cf. son livre *Député de Paris, 1919-1924*, Paris, 1933, p. 99-102).

¹⁰⁹ Charles Maurras, *L'Action française*, 29 juillet 1921.

Aux *Débats*, François de Wendel ne jouit pas encore de l'influence dominante qui sera la sienne à partir de 1926. Mais son hostilité résolue à Briand, pour des motifs extérieurs, peut renforcer Nalèche dans sa position et l'appui qu'il accorde à son chroniqueur financier Maroni ¹¹⁰.

Cet appui est particulièrement nécessaire lorsque au début de janvier 1922 Finaly lance une grande offensive vers *les Débats*. Il s'agit d'arrêter une série d'articles critiques de Maroni. Finaly arme l'intermédiaire qu'il délègue à Nalèche avec ces mots : « Si c'est une question d'argent, marchez et qu'on en finisse. »

« Je l'ai accueilli par un bon éclat de rire, affirme Nalèche. Je ne voulais pas prendre des airs de vertu offensée, mais je lui ai dit que Finaly manquait de psychologie à un degré qui me faisait craindre pour ses affaires, car s'il avait pensé Maroni achetable, il avait fait fausse route. Dans le fond, je crois bien que c'est moi que l'on voulait séduire... »

Le lendemain matin, Nalèche, qui n'est pas un foudre de guerre, convoque Maroni pour voir si son prochain article ne pourrait pas, par prudence, « être remis à quelques jours ». Mais voici que son collaborateur « lui pose la question de confiance », et lui raconte sa visite de la veille à la Banque de Paris, visite faite « non en ennemi mais pour mettre [Finaly] au courant de ce qu'il comptait faire et obtenir de lui certains éclaircissements de nature à adoucir l'article annoncé ». Et voici l'épisode tel qu'il est raconté par Maroni à Nalèche, puis par Nalèche à Lebaudy :

« Finaly est [d'abord] aimable et poli, puis change tout à coup, devient grossier, menaçant. Maroni se rebiffe et lui déclare que ses articles ont toujours été très ménagers de la Banque de Paris. " Eh ! reprend Finaly, je me f... de ce que les journaux peuvent dire de la Banque de Paris, je tiens la majorité de la Chambre, etc. — Oui, si vous vous f... si bien des journaux, vous faites attaquer les inspecteurs des finances [153] par vos feuilles et par M. Barthe à la tribune ¹¹¹. Mais si M. Barthe est payé pour cela, je pourrais moi ajouter qu'il a soigneusement oublié, dans sa dénonciation à la tribune, des chefs de service passés aux Banques, M. Bénac, directeur général du Mouvement des fonds aujourd'hui à la Banque de Paris ¹¹², M. X... (le nom m'échappe) aussi à la Banque de Paris. Pourquoi M. Barthe ne les a-t-il pas associés à l'accusation ? " Finaly commence à être fou de colère ¹¹³. " J'aurais pu dire, ajouta Maroni, que lorsque la Banque de Paris a pris à sa charge le renflouement de la BIC, elle aurait pu tout régler avec une perte relativement supportable, peut-être 50 %, mais que du jour où elle est intervenue elle l'a fait dans des conditions telles que la faillite est devenue obligatoire. J'ai tous les documents, M. Finaly, et bien d'autres encore et je ne m'en suis pas servi, ce qui vous prouve que je ne suis pas animé d'un esprit de parti pris, mais tant que vous ferez attaquer mes amis je les défendrai. Il n'entre pas dans mes idées ni dans celles de M. de Nalèche et des *Débats* de se servir des mêmes armes que vous, mais vous ne m'empêcherez pas de faire des articles sur l'intérêt général et dès demain, je publierai celui que j'ai annoncé. »

Ainsi informé de la scène — on voudrait posséder la version de Finaly —, Nalèche se juge naturellement contraint à ne pas céder et à faire paraître l'article litigieux, quitte à s'inquiéter quelque peu, parce qu'il croit Finaly « sans scrupule », « des colères qu'il accumule sur sa tête »... (Voici la conclusion paradoxale de l'épisode, le 9 : « Celle-là je ne m'y attendais pas. Croirais-tu que le baron de G[unzbourg] » — il s'agit de

¹¹⁰ Voir notamment les articles de Maroni début juillet.

¹¹¹ Édouard Barthe, député socialiste de l'Hérault, interpellant de concert avec Taittinger, le 24 décembre, s'en était pris en termes violents aux inspecteurs des finances trop puissants, après « pantouflage », à la Banque de l'Indochine et dans les grands établissements de crédit (*J.O.*, p. 5.260 sq.).

¹¹² Administrateur de la Banque de Paris de 1904 à 1937.

¹¹³ Il se peut que Maroni ait « corsé » la scène pour mieux s'assurer le soutien de Nalèche. Mais Dauphin-Meunier parle de son côté, à propos de Finaly, d'une « violence de tempérament qui effrayait parfois son entourage » (Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 445).

l'intermédiaire utilisé par Finaly — « me téléphone pour me dire que M. Finaly et lui me remerciaient vivement. Ils ont lu l'article et n'ont rien trouvé à y reprendre. Fallait-il que le Finaly ait eu peur ! G... ajoute : " Je voudrais beaucoup que [154] vous puissiez faire la connaissance de Finaly, verriez-vous un obstacle à ce que je vous fasse déjeuner avec lui ? Comme cela, on pourrait causer. " Décidément, avec tout ce monde-là, il faut montrer de la fermeté et leur faire sentir qu'on se moque d'eux et de leur force financière. La politesse vis-à-vis de moi, c'est bien, mais G... m'a dit qu'il voulait également remercier Maroni et a demandé où il pourrait le rencontrer au téléphone ¹¹⁴... ».)

En dépit de ce mécompte isolé et partiellement provoqué par sa propre brutalité, l'influence dominante de Finaly sur la presse demeure patente. En face d'elle, la Rue de Rivoli paraît avoir quelque peine à réagir, sinon en répandant de bouche à oreille, en conversations particulières, des informations dirigées, et en laissant filtrer divers documents internes (on observe ainsi que le dossier de Louis Marin sur l'affaire contient copie de plusieurs pièces administratives confidentielles émanant des Finances ¹¹⁵).

Quant à la Banque de l'Indochine, on s'étonne un peu, à considérer le tableau de la presse, qu'elle ne soit pas parvenue davantage, au moins en 1921, à contrer la campagne qui, à partir de la fin de juin, s'en prend à elle de plein fouet.

La guerre des banques : Indochine contre Paribas.

Le thème de l'offensive est clair, et c'est l'éloquente litanie de Pernotte dans sa brochure justificative ¹¹⁶ : la Banque de l'Indochine, négligeant l'intérêt français, a souhaité laisser noyer la BIC, qu'elle avait toujours détestée, pour reprendre ensuite ses dépouilles à vil prix ¹¹⁷. Au près de Millerand, dès le [155] 22 janvier 1921, Berthelot se plaint que l'aide de la Banque de l'Indochine ait été « tardive, discutée et fragmentaire ¹¹⁸ ». Le 16 février, on l'a dit, la Banque de l'Indochine a refusé de déléguer un représentant au nouveau conseil de la BIC, jugeant la situation insuffisamment éclaircie ¹¹⁹. En mai, elle n'a pas accepté de consentir une nouvelle avance de 3.450.000 francs que l'on sollicitait d'elle ¹²⁰. En face, on l'accuse donc à la fois d'égoïsme et de malthusianisme jaloux. On dénonce, d'autre part, la solidarité née du « pantouflage » de l'inspection des Finances — plusieurs de ses chefs en proviennent, en particulier Thion de la Chaume, directeur général.

Observant que la participation des administrateurs de la Banque de l'Indochine à ses bénéfices représente pour chacun d'eux une somme annuelle d'environ 200.000 francs, Pernotte écrit : « À côté des sièges réservés aux représentants des grands établissements, la Banque. en garde quelques-uns à la disposition de hauts fonctionnaires démissionnaires ou retraités. Par une sorte de coïncidence obstinée, il arrive toujours que les occupants de ces derniers sièges ont eu, à un moment donné de leur carrière, à intervenir dans les affaires de la Banque. C'est ainsi que les deux signataires de son dernier renouvellement de privilège, l'un comme directeur des services d'Asie au ministère des Colonies (M. Roume), l'autre comme directeur du

¹¹⁴ E.N.-P.L., 6, 7 et 9 janvier 1922.

¹¹⁵ A.N., 317 AP 37. En octobre 1922, Lasteyrie fait reproche de ces fuites à Parmentier. Celui-ci réplique qu'il s'agissait « d'une attitude élémentaire de légitime défense », écrivant : « Devant ce débordement de calomnies qui s'attaquaient à mon honneur et ne trouvaient aucune contradiction publique, je n'ai eu d'autre ressource que d'exposer les faits au cours de conversations particulières, dans la faible mesure où mes occupations m'en laissaient le loisir » (note pour le ministre, 9 oct. 1922, A.N., F30, 674).

¹¹⁶ A.-J. Pernotte, *Pourquoi et comment... op. cit., passim*, et notamment chap. VII et VIII, p. 80-107.

¹¹⁷ « La Banque de Paris n'acceptait d'intervenir que de concert avec la Banque de l'Indochine. C'était inviter le loup dans la bergerie. On pense avec quelle joie, dissimulée sous un geste las, celle-ci devait écouter la proposition... » (*ibid.*, p. 92).

¹¹⁸ Note citée, Papiers Millerand, A.E., vol. VIII, p. 7.

¹¹⁹ P.V.C.A.B.I., 16 janvier 1921, et lettre justificative du 31 décembre citée.

¹²⁰ P.V.C.A.B.I., 11 mai 1921.

Mouvement général des fonds au ministère des Finances (M. de Trégomain), occupent chacun un de ces sièges. Il est inévitable que de pareils exemples travaillent les imaginations des cadets. Il y a là une Étoile des Mages qui dirige les regards vers l'heureuse crèche. Certes, il y a peu d'élus. Mais le nombre des appelés est sans limites. »

Au surplus, derrière la Banque de l'Indochine, on trouve l'action des grands établissements de crédit dont les délégués dominent son conseil. Dès sa note du 22 janvier, Philippe Berthelot se plaint que la résistance à ses projets vienne [156] surtout de Béthenod, « patron » du Crédit lyonnais ¹²¹, qui entraîne le Crédit industriel et commercial. André Berthelot voit, de son côté, « le centre de l'action hostile à la BIC au conseil d'administration du Comptoir national d'escompte », où règne Célier, lui-même prédécesseur de Parmentier au Mouvement des fonds et « ennemi personnel de la Banque de Paris¹²² ».

Quand le Ferral de *la Condition humaine*, tentant un dernier et vain effort pour sauver sa grande entreprise, rencontre dans le cabinet du ministre des Finances le visage fermé des représentants des « Établissements » — la scène est une synthèse saisissante des divers conciliabules de ce printemps-là —, il observe qu'il les connaît tous : « Un fils, un gendre et d'anciens fonctionnaires de l'Inspection des finances et du Mouvement général des fonds : le lien entre l'État et les Établissements était trop étroit pour que ceux-ci n'eussent pas avantage à s'attacher des fonctionnaires qui trouvaient auprès de leurs anciens collègues un accueil favorable ¹²³... » Telle serait la puissance d'une solidarité, et telle serait la puissance de l'Inspection des finances. Ainsi s'expliquerait, répète-t-on dans le camp Berthelot-Finally, que la Rue de Rivoli, en multipliant les obstacles d'un juridisme oiseux, ait servi directement les intérêts de la Banque de l'Indochine et des établissements qui la soutiennent. Et on énonce le seul moyen de pression qui serait efficace : le privilège colonial de la Banque de l'Indochine. Celui-ci est expiré depuis janvier 1920. Il faut une loi pour le renouveler ¹²⁴.

Outre le terrain des journaux, il semble que Finally ait utilisé la Bourse. Début juillet, les dirigeants de la Banque de l'Indochine observent une baisse anormale de ses actions, et on lit au procès-verbal de son conseil du 6 que « diverses [157] informations peuvent faire supposer que la Direction de la Banque de Paris [n'y est] pas étrangère ¹²⁵ ». Le président de l'Indochine, A. de Monplanet, va protester par deux fois auprès de son homologue de la Banque de Paris, Griolet : sans grand effet ¹²⁶.

De gré ou de force, la Banque de l'Indochine choisit pour contre-attaquer le terrain parlementaire : nombreux sont ceux qui croient l'apercevoir derrière les interpellations de Pierre Taittinger, les 24 et 27 décembre 1921 à la Chambre ¹²⁷. Et telle est la seule nouveauté majeure, dans ce débat, par rapport à juillet, en dehors du télégramme Casenave : les allusions répétées au conflit supposé des deux puissances bancaires. « Quand vous parlez », dit Briand à Taittinger, « de puissances d'argent dans cette

¹²¹ Berthelot note que Béthenod maintient inflexiblement la tradition d'Henri Germain et du Crédit lyonnais « qui n'ont jamais admis aucune immobilisation de titres à cause de leurs énormes dépôts ».

¹²² André Berthelot à Jules Jeanneney, 1^{er} février 1922.

¹²³ André Malraux, *La Condition humaine*, Paris, Gallimard, 1933, VII, partie, p. 377.

¹²⁴ Le privilège ayant été précédemment accordé par décret, le Parlement a exigé qu'il le soit désormais législativement. Mais un renouvellement annuel « provisoire » a été consenti par voie réglementaire, d'année en année...

¹²⁵ P.V.C.A.B.I., 6 juillet 1921. Le président, Monplanet, se fonde notamment sur l'examen des feuilles de transfert des titres nominatifs vendus les jours précédents.

¹²⁶ *Ibid.*, 6 et 20 juillet.

¹²⁷ Taittinger avait déjà soulevé la question en présence du seul Doumer, tandis que Briand était à Washington pour la conférence du désarmement, le 17 novembre, mais la discussion au fond avait été remise à plus tard, André Berthelot écrit (lettre du 11, février citée) que Taittinger a été « ameuté » par Lem, ancien sous-gouverneur de la Banque de France et membre du conseil du CNE, qui serait « son électeur influent en Charente-Maritime ». M. Jean Taittinger a bien voulu m'écrire (11 avril 1974) que sa famille ne possédait plus le dossier de travail de son père au sujet de la BIC.

affaire, permettez-moi de vous dire que j'ai eu l'occasion de les deviner [...]. J'ai eu l'occasion de voir des combinaisons presque réalisées qui, subitement, comme un tas de sable, s'effondraient parce que quelqu'un — qui ? — avait gratté au pied ¹²⁸. » Et le président du Conseil reproche à son interlocuteur en termes à peine voilés d'avoir été chercher ses renseignements du côté de la Banque de l'Indochine ¹²⁹.

Devant la violence des attaques renouvelées en décembre, les chefs des grands établissements de crédit qui sont au conseil de la Banque de l'Indochine finissent par se rendre chez Griolet, en solennelle délégation cette fois, pour se plaindre de Finaly et menacer de rompre tout rapport. Nalèche rapporte le [158] récit qu'il tient de Roume, administrateur de la Banque de l'Indochine : « Le pauvre Griolet, qui commence à être un peu vieilli, a été naturellement effondré : " Mais, messieurs, c'est un malentendu, j'en suis sûr, qui se dissipera de lui-même. Je vais appeler M. Finaly qui vous donnera toutes les explications nécessaires. — Nous ne voulons pas voir M. Finaly, répliquèrent ces messieurs. C'est à vous, M. Griolet, que nous avons affaire, c'est à vous à signifier à M. Finaly la conduite qu'il aura désormais à tenir. " Il paraît que le brave Béthenod, si poli, si courtois dans l'habitude, était déchaîné, Songe donc, on avait osé toucher au Lyonnais, à l'arche sacro-sainte¹³⁰ ! » La démarche n'aura guère plus d'effet que les précédentes, malgré les promesses de Griolet, parce que Finaly n'en a cure ¹³¹.

Dans le même temps, le 31 décembre 1921, à la suite des débats où elle a été mise en cause, la Banque de l'Indochine adresse une longue lettre de justification au ministre des Colonies ¹³², où elle rappelle les appuis successifs et non dérisoires qu'elle a consentis au début de l'année à sa rivale en péril. S'il est vrai qu'elle a refusé, en février, l'entrée d'un représentant dans le conseil de la BIC, elle a prescrit à ses agences de Chine, à plusieurs reprises, de « prêter assistance morale et au besoin matérielle » —, sauf à ne pas assumer de risques — et à « s'abstenir de toute attitude, de tout [159] propos de nature à discréditer » : copies de télégrammes faisant foi.

Nul doute qu'au fond des cœurs, la Banque de l'Indochine ait pu ressentir quelque satisfaction à voir s'abîmer une rivale dont l'audace et quelquefois la jactance l'avaient grandement irritée, dont l'âpre concurrence et l'esprit d'entreprise l'avaient bousculée ¹³³. Nul doute que ses dirigeants, pris sous l'avalanche des articles de presse suscités par l'adversaire, et peut-être financièrement moins bien munis, aient tâché de répandre sous le manteau le bruit des turpitudes du camp adverse. Peu de doute enfin qu'elle ait informé Taittinger.

Mais il ne faut pas exagérer son influence : l'affaire avait pris une trop grande portée politique, dès l'été, pour ne pas s'enfler au souffle de tous les ennemis du ministère. Le

¹²⁸ J.O., Débats de la Chambre, 21 séance du 27 décembre 1921, p. 5.307.

¹²⁹ Briand s'appuie en particulier sur le récit produit par Taittinger d'un déjeuner intime rassemblant les deux frères Berthelot et Thion de La Chaume, directeur de la Banque de l'Indochine, en décembre 1920 : la source ne pouvant être les Berthelot... La presse favorable à la BIC est encore plus explicite contre Taittinger.

¹³⁰ Monplanet est accompagné par Béthenod (Lyonnais), Boyer (CNEP) et Guernaut (Société générale). Cf. P.V.C.A.B.I., 18 janvier 1922, et E.N.-P.L., 9 janvier.

¹³¹ Peu après, à la mi-janvier 1922, Griolet vient exprimer à Monplanet « l'intention de la Banque de Paris d'abandonner dans l'avenir toute attitude hostile vis-à-vis de la Banque de l'Indochine ». Mais le P.V.C.A.B.I. observe tristement (15 février) : « Néanmoins quelques jours plus tard une campagne reprenait, plus violente encore, à l'occasion de la défaillance de la Banque Claude Lafontaine... »

¹³² Il s'agit de la lettre plusieurs fois citée plus haut dans les notes, qui est au P.V.C.A.B.I. du 4 janvier 1922, et dont un double est à A.N., F30, 678.

¹³³ Cf. Nalèche, 16-17 novembre 1921 : « Hier au soir je me suis rendu au dîner de la Fondation Lucien de Reinach [...]. Je cause avec Simon [...], de la Banque de l'Indochine. Je lui demande si, déjà, il sent les effets de la disparition de la concurrence. Il n'y a pas de doute, les affaires de la Banque s'en ressentent. Je l'interroge sur ses projets et s'il compte un peu étendre les opérations dans le sens primitif pour lequel la BIC avait été créée. Mais certainement, me dit-il, seulement nous ne pouvons rien faire pour le moment tant qu'on n'aura pas renouvelé ce malheureux privilège. Les ministres n'osent pas présenter ce projet qui passerait cependant comme une lettre à la poste, mais ils ont peur de tout. De sorte que nous sommes là à attendre et à piétiner. »

27 décembre, Paul Painlevé citait Waldeck-Rousseau à la Chambre qui, à propos d'un emprunt important concernant l'Extrême-Orient, « demandait aux représentants de la nation de voir plus loin que ces premiers plans où frémissent les passions, fût-ce les plus nobles, de la politique intérieure (très bien, très bien), et de porter leurs regards jusqu'à ces régions lointaines, jusqu'à ces montagnes, jusqu'à ces fleuves où se débattent les destinées de l'expansion française¹³⁴ »... Va pour l'éloquence — un peu boursouflée. Il n'empêche : c'est d'abord à Paris, contre Berthelot, et au-delà contre Briand, que s'enflamment ces passions-là.

[160] Après la bataille, 1922-1923.

Briand une fois tombé, peu après son homme de confiance (son « dictionnaire » dit Nalèche ironiquement ¹³⁵, l'essentiel de l'affaire est joué. Certes, on la verra reparaître brièvement à la surface de l'actualité, à intervalles irréguliers, pendant quelques mois. Les rumeurs — et les notes de police¹³⁶ — annonceront régulièrement qu'elle va reprendre une grande place. Rien d'important ne suit.

Poincaré agit dans le sens souhaité par la Chambre en décembre 1921 et par le Sénat en janvier 1922 : d'une part, il s'en prend aux responsables avec une rigueur accrue, d'autre part, il pousse les feux pour un renflouement rapide — contre les vœux ici plus ou moins voilés de Parmentier qui continue visiblement à penser (et qui entraîne Charles de Lasteyrie, son nouveau ministre, à laisser entendre) que la liquidation définitive de la BIC, moyennant indemnisation des créanciers chinois, serait la meilleure solution, et qui, enfin, semble estimer, non sans justes motifs, que le temps joue en faveur de sa thèse ¹³⁷.

Le 23 février 1922, Pernotte est arrêté et écroué ¹³⁸, tandis que, de retour d'un voyage... diplomatique à Madère, Philippe Berthelot apprend qu'il doit comparaître, le 13 mars, au Quai d'Orsay, devant un conseil de discipline présidé par Poincaré lui-même.

En font partie Camille Barrère, ambassadeur à Rome [futur pdt SFFC], Pierre de Margerie, ambassadeur à Bruxelles, Peretti della Rocca, directeur des affaires politiques, et Hermite, du cabinet de Poincaré. Mollard, doyen des ministres plénipotentiaires en exercice, est rapporteur.

Le dossier de l'enquête aurait été détruit lors de l'amnistie, en 1925, et les participants se sont en général interdit de [161] raconter les débats ¹³⁹. Seul, sauf erreur, Peretti della Rocca ne s'est pas cru tenu au secret. Il n'aime guère Philippe Berthelot à qui il dit avoir en vain suggéré, au début de l'affaire, de le laisser traiter les rapports du Quai avec la BIC : « Son caractère le portait à se considérer comme au-dessus des règles imposées au commun des mortels. »

« M. Poincaré, raconte Peretti, prononça un réquisitoire très dur [...]. M. Berthelot, contrairement à la coutume, avait amené un avocat défenseur, un des maîtres du barreau parisien [il s'agit d'Henri-Robert] C'était une erreur. Le conseil n'était pas un tribunal qui eût à juger sur plaidoiries. Il n'avait qu'à écouter les explications données par l'intéressé et à prendre note des réponses aux questions qu'il lui posait. L'avocat s'attacha à traiter la question financière pour démontrer la parfaite correction de son client de ce point de vue. C'était une autre erreur. L'affaire de la Banque, soumise dans

¹³⁴ J.O., Débats de la Chambre, 27 décembre 1921, p. 5.303-5.304.

¹³⁵ E. N.-P. L., 13 janvier 1922.

¹³⁶ Cf. par exemple les « notes Jean » du ministère de l'Intérieur en avril-mai 1923, A.N., F7, 12952.

¹³⁷ Deux lettres particulièrement significatives de Lasteyrie à Poincaré, 22 mars 1922, et de Poincaré à Lasteyrie, 3 avril. Le président du Conseil prend nettement parti contre la liquidation et tout en affirmant — c'est bien Poincaré — que les Finances doivent supporter la responsabilité majeure, il les engage à faire vite (A.N., F30, 678).

¹³⁸ Un récit pittoresque de la scène de l'arrestation dans *l'Écho de Paris* du 24 février 1922.

¹³⁹ Bernard Auffray, Pierre de Margerie (1861-1942) et la vie diplomatique de son temps, Paris, Klincksieck, 1976, p. 397.

le même temps aux tribunaux, n'était pas de la compétence du conseil ; il n'avait à connaître que des fautes professionnelles. C'était grande pitié de voir sangloter, effondré devant un processus impitoyable, un collègue qui avait rendu de grands services au pays ¹⁴⁰... »

Le conseil de discipline prononce contre Philippe Berthelot une peine de mise en non-activité pour dix ans. Rebendart ne fait pas de grâce à Dubardeau.

Le 2 août 1923, Pernotte sera condamné par le tribunal de la Seine à six mois de prison, et André Berthelot à 3.000 francs d'amende ¹⁴¹. Ce dernier a ce commentaire, dans une lettre familiale : « Pour le gros public, une peine d'amende n'est pas bien grave. On pouvait redouter pire ¹⁴². »

[162] Dans le même temps, le projet de loi autorisant l'affectation au renflouement de l'indemnité des Boxers est adopté par la Chambre, le 27 janvier 1922, puis par le Sénat, début mars, ouvrant un nouveau chapitre, celui d'interminables négociations avec le gouvernement de Pékin.

Au printemps de 1922, on s'oriente à Paris, sur la suggestion du président du tribunal de commerce ¹⁴³, vers la création d'une société de gérance de la BIC, héritière de sa clientèle et de ses concessions, mais non de son passif financier et moral, et étrangère au règlement transactionnel. La Banque de l'Indochine refuse cette fois encore son concours, « persist[ant] à penser qu'il eût été préférable, au point de vue des intérêts futurs de la France en Extrême-Orient, de créer une banque nouvelle sans attache avec la BIC ¹⁴⁴ ». En face, c'est Griolet, président de la Banque de Paris, qui préside le conseil d'administration de la nouvelle institution. En juillet 1922, la convention diplomatique franco-chinoise est signée à Pékin et après mille retards ¹⁴⁵, son exécution commence péniblement en 1925 ¹⁴⁶. On pourra alors et enfin désintéresser les petits créanciers d'Asie — eux seuls. Et désormais la Banque industrielle de Chine et sa société de gérance, devenue Banque franco-chinoise pour le commerce et l'industrie, n'auront plus qu'une vie modeste, loin de l'attention du public et des combats politiques ¹⁴⁷.

C'est en vain que les « clemencistes » ont tâché de réutiliser comme machine de guerre la BIC contre Briand : les campagnes violentes d'Édouard Ignace, en février-mars 1922, dans cet *Écho national* que Tardieu vient de lancer ¹⁴⁸, agitent un moment le

¹⁴⁰ Peretti della Rocca, « Briand et Poincaré », *Revue de Paris*, 15 décembre 1936, p. 771-773.

¹⁴¹ Cf. la plaidoirie citée de M^e Leuzon Le Duc. André Berthelot et Pernotte se pourvoient en cour d'appel, qui par son arrêt du 2 décembre 1925 supprimera la peine de prison prononcée contre Pernotte en ne maintenant que la peine de l'amende (cf. la 2^e Plaidoirie de M^e Leuzon Le Duc, Paris, 1926, 146 p.).

¹⁴² André Berthelot à sa sœur Carnille Langlois, 14 août 1923, coll. D. L.-B. À son frère Philippe, il écrira plus tard dans le même sens : « Au fond, le sentiment devait être qu'il était légitime que je supporte une certaine responsabilité pécuniaire, et — abstraction faite de la forme juridique mensongère que l'on a adoptée —, ce sentiment était fondé. C'est bien à moi que les actionnaires avaient fait confiance et j'étais en faute vis-à-vis d'eux [...]. J'aurai fatalement à payer pour Pernotte. Encore faut-il organiser tout cela régulièrement... » (13 juillet 192[6] ?, *ibid.*).

¹⁴³ Note du 10 mai sur une réunion du 4 chez Lasteyrie (A.N., F30, 678). Cf. le détail du projet tel que modifié par une commission ministérielle ad hoc et adopté par l'assemblée générale des actionnaires de la BIC, le 12 août 1926, in *la Vie financière*, 16 août.

¹⁴⁴ Note Thion de La Chaume du 19 mai 1922 ; point de vue similaire de Parmentier dans une note à Lasteyrie du 7 juin, A.N., F30, 678.

¹⁴⁵ Correspondance de Fleuriau, ministre de France en Chine, A.N., F30, 675, et lettre personnelle manuscrite du même à Philippe Berthelot, 11 février 1923 (coll. D. L.-B.).

¹⁴⁶ Nouvel accord franco-chinois du 12 avril 1925, A.N., F30, 681.

¹⁴⁷ Note du Mouvement général des fonds (Maxime-Robert) du 21 août 1929, A.N., F30, 682. On note toutefois qu'il existe toujours aujourd'hui une descendante de la Société de gérance, qui après divers changements de noms, s'intitule depuis 1970 Banque française commerciale commerciale. La Banque de l'Indochine possède 79,05 % de son capital (notice D.A.F.S.A. 10248, août 1974 et interview Jean Maxime-Robert, 17 janvier 1975).

¹⁴⁸ Cf. notamment les numéros des 4, 8, 9 et 10 février 1922 : « L'intervention de M. Millerand et ses résultats. » *Aux Écoutes* affirme début mars que la Banque de l'Indochine a subventionné l'*Écho national*.

monde politique, puis s'oublie. Une dernière fois la droite interpelle, par la bouche d'Ybarnégaray, en mai 1923¹⁴⁹ : c'est l'occasion pour Poincaré à la fois de récapituler les vertus de son action propre et de se démarquer une fois de plus de Briand et de Philippe Berthelot. On en restera là: et cet échec de la relance politique n'est pas moins digne de réflexion que les émotions de 1921.

Les limites d'un scandale

Au cœur de l'affrontement des deux camps, dans l'affaire de la BIC, on rencontre un problème majeur : celui des limites de la responsabilité que l'État, que la collectivité nationale peuvent accepter d'assumer, dans un tel cas, à l'égard du public étranger.

Préfigurant à trente ans de distance le Charles Wilson de la General Motors, Pernotte s'écrie dans sa brochure-plaidoyer : « Intérêts privés ! dit-on. Comme s'il pouvait y avoir un intérêt général, abstrait, idéal, platonicien ; comme s'il pouvait être autre chose que la somme des intérêts privés, chacun de ceux-ci devant être défendu en particulier quand il se trouve menacé par des intérêts étrangers opposés ¹⁵⁰... » Et n'hésitant pas à se comparer lui-même à Ferdinand de Lesseps, « titan traîné dans la boue par une horde de pygmées ¹⁵¹ », Pernotte affirme qu'en semblable occurrence l'Angleterre n'eût pas hésité à agir à tout prix pour sauver l'établissement provisoirement défaillant.

[164] On n'a guère de peine à trouver la réplique dans le camp adverse. La théorie de Pernotte, poussée à l'extrême, ne revient-elle pas à établir un trop commode partage, dans le cas d'une aventure comme celle-ci : à l'entreprise privée tous les bénéfices, à l'État tous les risques ? Cherchera-t-on à faire pression sur les autres banques pour qu'elles relèvent la concurrente tombée ? L'Union coloniale, hostile au renflouement, écrit à ce propos non sans justesse, dans une note pour Millerand, « qu'aucun établissement financier, si prospère soit-il, ne saurait résister aux conséquences extrêmes d'une solidarité des banques, qui deviendrait bientôt une sorte d'assurance contre la mauvaise gestion ¹⁵² »... Et, dans le même sens, avec plus de brutalité, la Vie financière dénonce « cette mentalité trop répandue : si je gagne, tant mieux ; et si je perds, tant pis -. d'autres paieront pour moi. Et s'ils ne paient pas, qu'ils soient l'objet de la malédiction publique ¹⁵³. » Au demeurant, si les autres banques consentent, n'est-ce pas, en dernière analyse, comme l'écrit l'Union coloniale, « le public qui fait les frais de l'opération » ? On a vu qu'en effet, par ce détour, on revient vite à l'État, vers lequel se retournent sans délai les établissements privés.

Telle est bien la question de fond qui donne tant d'importance, dans la controverse publique, journalistique et parlementaire, aux fameux télégrammes envoyés en janvier par Berthelot sous sa seule responsabilité. Leur portée est claire, et elle est grande : il s'agit de forcer la main aux pouvoirs publics, et notamment aux Finances, pour engager le crédit de la France et rendre impossible dans la suite une abstention de l'État. Berthelot se défend constamment en affirmant : « L'intérêt français l'exigeait, et si la forme a été contestée, le fond ne peut pas l'être ¹⁵⁴... » Mais il se trouve qu'en réalité la « forme » est ici capitale : profitant des facilités de l'intérim, et sans permettre la confrontation réfléchie des ministres responsables, un fonctionnaire empêche désormais que soit prise par eux tout à fait librement la décision politique de base.

[165] Certes, le fait qu'André Berthelot fût le frère de Philippe et qu'il présidât la BIC n'est pas forcément, pour un regard froid, un objet d'indignation supplémentaire.

¹⁴⁹ J.O., Débats de la Chambre, séance du 17 mai 1923, p. 1.955-1.959.

¹⁵⁰ A.-J. Pernotte, *Pourquoi et comment...*, op. cit., p. 96, n. 1.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 134

¹⁵² Note du 20 juin 1921, Papiers Millerand, A.E., vol. III. p. 18-19.

¹⁵³ *La Vie financière*, 1^{er} février 1922, cité par A. Bureau, *la Crise bancaire en 1921-192-1*, op. cit., p. 114-115.

¹⁵⁴ Lettre de Philippe Berthelot aux journaux du 26 mars 1923, *l'Éclair*, 27 mars.

Philippe Berthelot pourrait se hasarder à répliquer qu'il aurait été bien coupable de ne pas défendre, par prudence personnelle et par crainte d'être accusé de malhonnêtes collusions, la politique qu'il jugeait de bien public.

Il reste que, du point de vue de l'opinion, la réplique est trop subtile et ne peut pas convaincre.

En décembre 1921, Lucien Dior, ministre du Commerce, présente, en privé, « les deux faces » du problème familial dans les termes suivants : « 1° Évidemment, il serait très grave qu'un frère disposant du pouvoir politique ait mis au service de son frère toute son influence en vue de l'entreprise d'affaires qui auraient rapporté à tous deux et il y aurait là de terribles responsabilités ; 2° un vieux père mourant » « il s'agit de Marcelin Berthelot [1827-1907] — « laisse sans grande fortune plusieurs enfants très doués mais avec des dons inégalement répartis. L'un d'eux, qui a la bosse des affaires, met toute son énergie, toute son activité à donner à un autre frère la situation que peuvent mériter ses dons intellectuels et lui faire obtenir la vie large et facile. Un beau jour, il s'engage dans des combinaisons critiquables. Il veut en faire profiter son frère qui refuse noblement ¹⁵⁵... »

Les papiers personnels d'André Berthelot¹⁵⁶ semblent bien démontrer à la fois qu'il n'intéressa jamais Philippe directement dans la BIC, et aussi qu'il l'aida sur sa fortune personnelle — grossie notamment par la Banque — à soutenir un train de vie que son traitement ne lui aurait pas permis. La [166] distinction est subtile et, d'un point de vue déontologique, le jugement, ici, peut hésiter.

Mais, du point de vue politique, l'intérêt véritable de l'affaire est ailleurs : il concerne le mécanisme du scandale, transformant l'incertitude morale en indignation politique, et « créant l'événement ».

Dans un premier temps, jusqu'au mois de juin 1921 inclus, l'intérêt des sauveteurs et la prudence du Mouvement des fonds convergent pour maintenir le silence. Dans un deuxième temps, un règlement discret s'étant révélé impossible, chacun joue au contraire, et avec des moyens inégaux, la publicité : du côté de Finaly-Berthelot c'est pour stigmatiser, pour effrayer le camp adverse au nom du patriotisme ; du côté des ennemis de Briand et des adversaires de Berthelot, c'est pour affaiblir le président du Conseil, c'est pour inquiéter le grand public sur l'emploi des deniers de l'État, et les milieux nantis sur les conséquences d'une excessive solidarité des financiers. Alors culmine l'affaire, au premier plan de l'attention générale. Dans un troisième temps, enfin, une fois chus Berthelot, puis Briand, l'intérêt retombe très vite, parce que l'enjeu politique essentiel est acquis.

Les historiens qui ont été portés à centrer l'éclairage sur l'antagonisme entre Poincaré et Berthelot oublient que Berthelot a perdu la partie et a dû démissionner dès avant l'arrivée de Poincaré au pouvoir, et que celui-ci a contribué seulement à rendre cette défaite plus amère ¹⁵⁷. En réalité, tout l'essentiel est joué à la fin de décembre 1921, et c'est à d'autres adversaires que le combat principal a opposé Berthelot.

¹⁵⁵ E. N.-P. L., 18 décembre 1921.

¹⁵⁶ Note justificative d'André Berthelot au juge d'instruction Richaud sur l'origine de sa fortune, et d'une grosse somme remise à son frère Philippe en novembre 1918, s. d. (1922 ?), 22 p. dact., coll. D. L.-B. Voir aussi la lettre d'André Berthelot à l'agence Havas, in *l'Éclair*, 27 décembre 1921 : « Jamais mon frère Philippe n'a eu un centime d'intérêt dans la BIC... Jamais il n'a reçu, directement ou indirectement, un centime de profit provenant de la Banque » (indirectement ?) — et enfin, dans le même sens, la lettre publique de Philippe Berthelot en date du 26 mars 1923 et citée plus haut. Depuis la première publication de cette étude, Ginette Kurgan-Van Hentenryk a publié un remarquable historique de la fortune d'André à partir de cette note : entré dans les affaires en 1898, il accumula 4 millions avant 1914 (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 55, 1977, 2, p. 474 et 483).

¹⁵⁷ Richard D. Challener laisse ainsi entendre à tort que c'est Poincaré qui a chassé Berthelot de son poste de secrétaire général (in F. Gilbert et G. Craig, *The Diplomats*, op. cit., p. 70).

Ne constate-t-on pas, c'est un signe, l'échec de ceux qui, en 1922 et 1923, tentent de prolonger l'émotion ? Quand les « clemencistes », en particulier, s'efforcent de mettre en cause Millerand, leur offensive ne fait-elle pas long feu ¹⁵⁸.

Pour une simple raison de fait, en premier lieu : malgré bien [167] des espoirs malsains, on ne peut prouver qu'aucun personnage politique, ministre ou parlementaire, ait monnayé une intervention dans l'affaire. Certains voulurent parler de « chéquards » en hommage au grand précédent obsédant de Panama mais ce fut sans le début d'une preuve, donc sans effet.

Il est remarquable d'autre part que la presse n'ait jamais paru capable, ou désireuse, de jouer un rôle autonome. On est loin, ici encore, des grands moments des années 1890. À l'exception de *l'Action française*, dont l'influence est finalement limitée par ses partis pris, les journaux ne travaillent pas spontanément à créer le scandale. C'est beaucoup moins par conviction que l'objet de l'indignation est trop mince que parce qu'ils sont pour la plupart dominés de très près, pour ne pas dire asservis, par les groupes politiques ou financiers : la presse est instrument, jamais moteur. On savait déjà que les années vingt ne sont pas sa plus glorieuse période,

Il faut constater qu'en revanche, le système politico-administratif, considéré dans son ensemble, s'en tire en somme à son honneur. Certes, c'est une grande faiblesse à son débit qu'il ne se soit pas encore doté, à l'époque, des moyens de contrôle et de dissuasion qui lui permettraient d'éviter à temps le déploiement par une banque française à l'étranger de pratiques aussi douteuses que celles dont usa la BIC de 1913 à 1920 : faiblesse vivement dénoncée, à l'époque, par Robert de Jouvenel ¹⁵⁹. Mais, en revanche, on constate que devant l'événement de 1921, l'État n'a pas trop mal fonctionné au service de l'intérêt général.

Philippe Berthelot paie le prix de son imprudence, et peut-être de sa présomption, mais sans qu'il soit écrasé : dès 1925, la fidélité de Briand aidant, il reviendra à son poste pour y déployer ses qualités.

Il y a plus important. Une fois la déconfiture de la BIC accomplie, la tentative de Finaly fut, en somme, pour une bonne part, de faire sauver les actionnaires au nom de la défense des créanciers, c'est-à-dire, en dernier ressort, de subventionner les premiers sur argent public. À cet effort, l'État fut capable de s'opposer, et il finit par mettre au jour, cahin-caha, une solution qui désintéressât les créanciers — à tout le moins ceux [168] d'Asie —, tout en laissant les actionnaires, en saine logique capitaliste, à leur responsabilité financière.

Il se peut bien que l'attitude de la Rue de Rivoli ne s'éclaire pas seulement par des motifs de doctrine, qu'une connivence d'inspecteurs des finances, avant et après « pantouflage », avec la Banque de l'Indochine et avec les établissements puissants derrière elle, explique pour partie, et ait durci le refus du Mouvement des fonds. L'essentiel pourtant n'est-il pas que, dans le cours d'un affrontement exceptionnellement violent avec le Quai d'Orsay, le ministère des Finances, armé d'une rigueur intellectuelle supérieure et d'une opiniâtreté non moindre, et appuyé par la vigilance parlementaire, ait finalement tenu bon contre la formidable offensive privée soutenue par Finaly, et qu'il ait défendu avec efficace, selon sa mission première, l'intégrité des deniers publics ?

¹⁵⁸ Selon une note de police (« note Jean », A.N., F7~ 12952), du 10 avril 1923: « On rappelle que MM. André Berthelot et [Raoul] Calary de Lamazière (député, autre dirigeant de la BIC, figure ici secondaire)[adm. de la Cie de navigation franco-chinoise, beau-père du maréchal de Lattre de Tassigny] ont été, dans la Seine, en 1919, les trésoriers de la caisse électorale du Bloc national. Comment M. Millerand ne viendrait-il pas au secours du sénateur André Berthelot ? » Mais la piste ne donne rien...

¹⁵⁹ Robert de Jouvenel, *Feu l'État*, Paris, 1923, p. 55.